

New Yor

LA FRANCE

A LA SUITE DE LA GUERRE DE 1870-1871

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, RUE GARANCIÈRE, 8.

Cte DE CHAUDORDY

LA FRANCE
A LA SUITE DE LA GUERRE
DE 1870-1871

LA FRANCE A L'INTÉRIEUR
LA FRANCE A L'EXTÉRIEUR

Deuxième Édition



PARIS
LIBRAIRIE PLON
E. PLON, NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
RUE GARANCIÈRE, 10

1887

AVANT-PROPOS

Les pages qui suivent ont été écrites dans leur ensemble depuis assez longtemps. Le lecteur n'aura pas de peine à le constater. Je ne les ai pas publiées plus tôt pour ne pas paraître, quant à la question intérieure, me séparer du parti conservateur, et pour ne pas être accusé, quant à la question extérieure, d'apporter de la passion dans des affaires qui demandent une si grande prudence. Aujourd'hui, par suite des circonstances où nous nous trouvons, on remplit un devoir en faisant connaître ses idées, et c'est la raison de cette publication.

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE A L'INTÉRIEUR

PREMIÈRE PARTIE

LA FRANCE A L'INTÉRIEUR

CHAPITRE PREMIER

L'ÉTAT SOCIAL

L'aristocratie. — La bourgeoisie. — Les financiers. — Les industriels. — Les commerçants. — Les professions libérales. — Les grands propriétaires. — Les paysans. — Les ouvriers. — Paris. — Les fonctionnaires. — La religion. — L'éducation.

Depuis sa transformation profonde, par suite de la révolution de 1789, la société française s'est fractionnée à l'infini. Aux castes peu nombreuses, solidement assises, presque immuables dans leur composition et dans leurs relations, que l'ancien régime étageait sous la royauté absolue, a succédé un mouvement constant et accéléré, qui mêle sans cesse les familles et les individus. Faisant monter les uns, descendre les autres, ouvrant tout à tous, notre démocratie moderne remplace la quasi-immobilité d'autrefois par une mobilité perpétuelle. Comme elle a décrété l'égalité, elle la favorise de tous ses efforts.

La valeur ou le bonheur, voilà ce qui fait aujourd'hui les situations, et non la naissance. Immense changement qui a ses bons et ses mauvais côtés; impulsion irrésistible qu'il faut tenter de régler, mais sans l'entraver, à moins de provoquer les crises les plus graves.

D'une société pareille l'esquisse est difficile. Essayons pourtant de compter et de dépeindre ce qu'on peut encore appeler les diverses classes dans la France actuelle.

Tout en haut, décimé dans ses membres, frappé dans ses priviléges, atteint dans sa fortune, ramené par la loi au niveau commun, mais distingué encore par les mœurs, se place ce qui reste de l'aristocratie, qui est composée de quelques maisons historiques, d'un plus grand nombre de familles anciennement nobles, de la multitude des nobles récents de toute origine et pour toute cause.

Autrefois, l'aristocratie attachait comme une idée de dérogeance aux fonctions publiques, aux professions libérales, aux affaires, aux positions laborieuses sous toutes leurs formes. Seul l'état militaire avait échappé à cet ostracisme. La noblesse française, longtemps impropre à un rôle politique et social, a su toujours verser son sang pour le pays. Hier encore, au milieu de nos désastres, elle sortait, pour ainsi dire, de son isolement pour aller se battre, avec une

admirable bravoure. C'est beaucoup sans doute, mais ce n'est pas assez, et la France et la noblesse n'en ont que trop pâti. Si, au lieu d'être, depuis les Valois, une pépinière de courtisans et d'officiers, elle se fût montrée, à l'exemple de l'aristocratie anglaise, une grande caste politique, la monarchie constitutionnelle, solide et prospère, se serait probablement fondée de ce côté-ci comme de l'autre côté de la Manche.

Le mal du passé est encore le mal du présent. Malgré quelques tentatives intelligentes et généreuses, l'aristocratie ne partage pas assez les idées et les tendances du pays. Elle y soulève souvent des antipathies plus ou moins justifiées. Ainsi se trouve neutralisé, au grand préjudice de tous, ce qu'il y a de meilleur et de plus puissant dans les forces conservatrices.

Au-dessous, nous trouvons la haute bourgeoisie, composée des familles riches, des sommités des professions libérales, des propriétaires importants, des financiers, des industriels, tous ayant un caractère commun : l'activité et le travail; aussi divers d'ailleurs de dispositions que de situations, de qualités que de défauts. Cette classe a eu, depuis près d'un siècle, la plus grande action sur la politique. La haute finance, la grande industrie, le commerce

opulent sont, à l'heure présente, ce qu'il y a de plus puissant et de plus vivant dans ce groupe; pouvoir jeune qui a enfanté des merveilles.

Un instant enivré de ses succès, ce qu'on a nommé plus particulièrement le monde des affaires s'est développé avec une extrême ardeur au milieu de nos temps difficiles. Il y a eu dans cet épanouissement trop rapide des intérêts matériels, sous une impulsion si confiante en elle-même, quelque chose d'exalté qui a dépassé le but. A travers ces témérités brillantes, ces calculs habiles, ce sens pratique aiguisé, quelles tentations fâcheuses et quelles défaillances! On s'est trop laissé aller à ne priser que l'argent, à se désintéresser souvent des mobiles nationaux, en toutes choses à se renfermer dans le succès. L'intérêt personnel a fait quelquefois perdre de vue les intérêts du pays. On n'a pas assez compris que leur conservation n'est assurée que par un vigoureux et inébranlable patriotisme. Cette classe est trop facilement disposée à donner son puissant concours à des créations étrangères. Ses lumières, l'expérience des affaires pratiques ne l'ont pas préservée de jalousies et de divisions intestines qui ont été la cause de grandes fautes. Mais elle est très-sensible aux choses de l'esprit et elle sait protéger les arts. Sa charité est inépuisable.

Les professions libérales offrent un très-grand attrait. L'indépendance qu'on y trouve, jointe à l'éclat qui rejaillit promptement sur ceux qui y réussissent, attire les intelligences vives et bien douées. Parmi ceux qui les suivent, beaucoup renoncent trop tôt à une carrière brillante pour se jeter dans les hasards de la politique. On peut dire que, sauf quelques rares exceptions, s'ils sont une perte pour les professions auxquelles ils s'étaient voués, ils ne sont pas une acquisition heureuse pour les affaires de l'État, les habitudes contractées par eux pendant leurs premiers travaux ne prédisposant pas leur intelligence et leur caractère au but nouveau qu'ils poursuivent.

Que des hommes qui sont en rapports continuels avec les tribunaux, tels qu'avocats, avoués, notaires, désirent, après une vie active et bien remplie, se reposer dans une charge de magistrature, cela est juste et ne peut qu'être utile à tous. Que des médecins, chirurgiens, pharmaciens, devenus des praticiens d'un ordre supérieur, des chimistes distingués, aspirent aux académies, rien de mieux. Que des savants qui se sont fait un nom occupent les chaires de la science, tout le monde y applaudira. Mais qu'ils renoncent à ces situations si dignes d'envie et qui procurent tant d'éclat et même de vraie gloire, pour

se lancer dans la politique, cela surprend. Le pays n'y gagne rien, tandis que la haute magistrature, les grandes chaires du professorat, les académies, les corps savants y perdent des collaborateurs éminents, capables de rendre dans leur spécialité de vrais services à la nation.

Quant aux grands propriétaires, trop peu d'entre eux exercent le patronage qui leur est dévolu. La plupart laissent échapper une influence que leur entourage campagnard subirait sans trop de résistance et au profit de tous. Il est agréable sans doute de voyager et de n'avoir qu'à toucher ses fermages, et de les dépenser dans une grande ville sans s'occuper des paysans, de la culture des terres et des affaires municipales. Qu'on ne se plaigne pas alors des progrès révolutionnaires dans les campagnes, car c'est là où l'action conservatrice pourrait avoir le plus d'efficacité et donner les meilleurs résultats.

En face de toutes ces classes, on trouve le paysan qui, par son travail patient, fouille la terre, la laboure, la sème. Il professe un attachement aveugle pour certains résultats de la Révolution qui l'ont émancipé de la noblesse, du clergé, de la bourgeoisie même. Cette classe nouvelle est difficile à saisir dans ses contradictions. Et cependant, c'est elle qui prononcera en définitive sur nos destinées par ses mil-

lions de suffrages. Le paysan n'est que d'hier. 1789 l'a mis au monde en lui donnant l'égalité; un travail opiniâtre lui donnera la propriété. Nul ne l'a suffisamment instruit, élevé, apaisé depuis lors. De là tout le bien et tout le mal; de là l'esprit de satisfaction et l'esprit d'envie; de là l'esprit révolutionnaire et l'esprit conservateur; de là l'aspiration au mieux et la servilité de la routine; de là le confus désir de savoir et l'épaisseur de l'ignorance; de là, enfin, l'obséquiosité et la ruse avec le sentiment le plus dur de son droit; car c'est dans ce singulier et incohérent amalgame que consiste la physionomie morale du paysan français.

Avec sa volonté forte et son âpre désir du gain, il s'est voué tout entier à cette terre que la Révolution venait de lui permettre d'acquérir et de posséder librement. Il la cultive et l'améliore; il veut la garder; il la défendra au prix de sa vie. Celui qui semble menacer son droit de propriété devient son irréconciliable ennemi, et il n'est que trop porté à voir cette menace et cet ennemi dans tout homme au-dessus de lui; souvenir douloureux du temps où il ne connaissait les supériorités sociales que par le joug qu'elles faisaient peser sur la terre que lui seul cultivait.

On s'est souvent demandé comment cette réunion

unique de cinq millions de propriétaires ne faisait pas de la France le pays le plus conservateur, et de son gouvernement le gouvernement le plus solide du monde. On oubliait trop (et le paysan n'oublie pas) comment étaient nés ces propriétaires et quelles défiances, quelles rancunes un passé tout récent avait créées entre eux et les classes plus élevées.

Quand les événements posent nettement les questions et qu'on prend soin de l'éclairer sur son intérêt dans les crises décisives, le paysan n'a jamais manqué de s'unir à ceux qui sont au-dessus de lui, de les suivre même docilement. Mais, au cours habituel des choses, il risque de se laisser aller sur une autre pente, à ses souvenirs et à ses instincts soupçonneux. Avec des esprits si ombrageux l'homme politique doit user de ménagements infinis, éviter tout prétexte à des retours détestés où l'inquiétude s'éveille.

Depuis soixante ans, la France s'est prodigieusement enrichie malgré les pertes récentes qu'elle a subies, mais celui qui s'est le plus enrichi en France, c'est le paysan. C'est donc lui aussi qui, avec les heureuses conséquences de la richesse, en a le plus subi les dangereux effets.

La religion et le patriotisme ont reçu de rudes atteintes dans ces âmes mal défendues. Le sentiment conservateur s'y mélange d'autres aspirations. On

aspire bien moins à un ordre supérieur maintenu par le devoir et le concours de tous qu'à la domination d'un seul, courbant, côte à côte, par la force sous un niveau commun, ceux qui sont en haut et ceux qui sont en bas. Il faut un maître, dit le paysan, quand il ne se laisse pas aller aux amorces des démagogues, mais un maître qui soit le même pour tous. Aspiration d'égalité inintelligente et envieuse qui fera encore longtemps osciller les masses rurales entre le césarisme et le radicalisme. Et pourtant, il y a là un fonds de qualités solides et de sentiments sains qui fait beaucoup espérer. Le paysan gagnera à l'éloignement des souvenirs fâcheux, à l'aisance, à une instruction morale et au contact d'hommes dévoués à ses intérêts. Il est impossible, en définitive, qu'une classe si laborieuse et si bien faite pour donner au gouvernement du pays un courant régulier et modéré ne finisse pas par le créer; c'est d'elle qu'on doit l'attendre.

Des ouvriers, tout a été dit. Depuis longtemps ils attirent l'attention et les préoccupations universelles. Avec ses merveilles, le nouveau régime industriel a fait surgir des problèmes et des périls de la plus haute gravité. Par leur réunion dans certains foyers, par leurs aspirations, par leurs agitations perpétuelles, les ouvriers créent à tout gouvernement, à toute

société, un point noir qu'on ne doit pas un instant perdre de vue. Dans ces foules mêlées, dans ces natures au fond généreuses, mais incultes ou instruites à faux ; dans ce monde où la vérité est très-souvent voilée par les utopies, les déclamations intéressées trouvent leur auditoire naturel, les révolutionnaires leurs troupes toutes prêtes. Les plus calmes ne savent pas toujours résister à certaines excitations, même alors qu'ils sont les plus nombreux. Les difficultés de l'existence aidant, la propagande pousse cette armée constamment en campagne contre la bourgeoisie et le capital, ces deux ennemis héréditaires, comme on est parvenu à le persuader à un grand nombre d'ouvriers. Beaucoup d'entre eux en sont encore à cet absurde *Credo*, et des meilleurs on ne peut guère espérer que la neutralité au milieu des difficultés soulevées par ces graves questions, jusqu'au jour où, les classes aisées mêlant beaucoup plus leurs intérêts avec les leurs, ils auront été éclairés sur la vérité des questions économiques.

Dans ce pays qui a un si glorieux passé, il y a donc en ce moment deux faits généraux qui dominent tout : le développement croissant de l'esprit et des passions démocratiques, le développement prodigieux des intérêts matériels.

L'esprit et les passions démocratiques poussent

constamment à la recherche d'une égalité absolue; c'est de là que proviennent le désir et l'effort du nivellement général, et par conséquent l'atteinte incessante à la prépondérance des classes supérieures. Le suffrage universel en est le grand levier. Il tend à écarter de plus en plus de la direction des affaires publiques l'intelligence et la richesse, seules influences que la Révolution ait laissées debout.

Une dernière chose est peut-être plus frappante encore, c'est le développement et la préoccupation des intérêts matériels. Ce mouvement remonte loin. Il est allé croissant depuis la Restauration, mais c'est du second Empire que datent sa marche accélérée et sa prépondérance décisive. Labeurs et découvertes de la science, efforts des volontés, attraits des mœurs, tout s'est porté là. Matériellement, le résultat a été un moment splendide, mais moralement il a été mauvais. On ne rompt pas impunément avec l'équilibre qui doit exister entre les choses morales et les choses matérielles, entre les intérêts d'un côté, les principes et les sentiments de l'autre. Si les inspirations du patriotisme, de l'éducation, du devoir enfin ne viennent pas faire énergiquement contre-poids à ces entraînements, une nation est gravement atteinte; elle est menacée dans son existence même.

Ces prévisions peuvent être notre histoire, car ces

misères sont bien les nôtres. Nous avons travaillé, amassé, vécu dans une prospérité excessive, à l'ombre du gouvernement impérial qui nous dispensait de tout effort viril, et nous nous sommes réveillés au milieu d'un épouvantable désastre qui semble à peine nous être une leçon. La soif des jouissances tue l'esprit de devoir et de sacrifice. Pourquoi s'immoler à la chose publique, à la patrie, à la science pure, à l'art désintéressé, quand il est si commode d'oublier tout cela? En haut, en bas, l'indifférence succède aux croyances, la spéculation au travail, l'abaissement des facultés, du goût, des forces, à la santé physique et morale.

De cette constatation du mouvement démocratique et du développement matériel, des aspirations populaires et des progrès de la richesse, ressort le danger présent. Principes et théories touchent peu les classes inférieures; intérêt et bien-être, voilà surtout leur préoccupation. Aux fanatiques de la Révolution succèdent peu à peu les calculateurs d'une époque plus positive.

Conscient ou inconscient, l'idéal des masses, leur programme, c'est d'imposer à ceux qui possèdent toutes les charges de la société et de s'en réserver pour elles seules le bénéfice. Et à un moment donné, le suffrage universel peut parfaitement conduire à

la réalisation de ces doctrines ; ce qui serait bientôt après la ruine de tous. Telle est donc, en résumé, la situation : avoir à défendre, contre l'inexpérience et les convoitises ardentes, les intérêts les plus légitimes sans lesquels il n'y a pas de société bien assise, quand déjà cette défense se trouve quelque peu compromise.

Les deux grands courants, mouvement démocratique et développement matériel, qui entraînent la société française dans des voies nouvelles sont singulièrement aggravés par un fait particulier à notre situation : la prépondérance excessive de Paris. Qu'on l'exalte ou qu'on le dénigre, qu'on en gémisse ou qu'on s'en réjouisse, c'est un fait qu'il faut reconnaître. Paris est devenu à la lettre le cœur et le cerveau de la France. Non-seulement toutes ses passions, toutes ses qualités et tous ses défauts y fermentent avec une intensité sans pareille, mais encore Paris subit des impressions et des sentiments qui ne sont pas toujours ceux de la France.

Notre opinion sur le danger d'une trop grande capitale a été puisée, d'abord, aux sources mêmes de l'histoire, où l'on voit toujours les États qui s'absorbent dans une grande ville disparaître avec elle. Nous avons admiré, ensuite, la sagesse des fondateurs de la république des États-Unis créant la ville de

Washington pour y placer le centre du gouvernement à l'abri des développements du luxe, de la richesse et du nombre, et nous restons étonné que cet exemple ne puisse pas apporter une conviction absolue dans l'esprit des républicains français. Nul parti ne devrait plus que le leur désirer voir établir hors de Paris le siége du gouvernement de la France. Washington capitale, voilà le modèle à suivre, surtout pour une république.

Il ne faut pas oublier que Paris est désormais très-près de la frontière, que la première bataille se livrera pour ainsi dire sous ses murs, et que si elle est perdue, la capitale est assiégée. Le gouvernement étant à Paris, c'est se condamner d'avance à une défense presque impossible, puisque le sort du pays est livré au premier échec. Dans ces conditions, on ne peut pas faire un plan de campagne qui permette d'utiliser d'une façon pratique les immenses ressources de la France.

Paris s'est habitué à vivre d'une vie particulière, par suite du sentiment qu'on a eu tort d'y développer outre mesure, qu'il est la capitale intellectuelle de l'Europe et même du monde entier. Les tendances humanitaires qui existent déjà trop en France ont été poussées à Paris à l'excès. On a travaillé à en faire une ville cosmopolite, et l'on y a trop bien

réussi. A Paris, on pense à gouverner le monde des idées, et l'on oublie que la France a des frontières, hélas! aujourd'hui encore plus restreintes. Pour la conduite de la politique, il y a là un danger des plus graves, car les intérêts étrangers y sont souvent mieux défendus que les intérêts nationaux. Cette influence agit sur le gouvernement, sur les administrations, sur les fonctionnaires, qui, au milieu du mouvement qui les entoure, sont détournés de donner tous leurs soins au bien de l'État et oublient quelquefois que leur devoir est de se préoccuper exclusivement des affaires du pays.

Nous avons parlé du fonctionnaire à Paris, ajoutons quelques mots sur le fonctionnaire en général. Il y a peu de temps encore, le fonctionnaire français, quoique rendu sceptique par les révolutions successives auxquelles il avait assisté, était un modèle à citer pour son savoir, son expérience, son honnêteté et son dévouement à l'intérêt public. Grâce à lui, la tradition était conservée dans la suite des affaires, et on évitait, à chaque changement de gouvernement ou de ministère, la désorganisation des branches diverses de l'administration. Mais tout cela a été modifié. L'instabilité est devenue la règle. On a renvoyé les anciens serviteurs. Il n'est plus rien resté des éléments solides, actifs, énergiques, in-

struits, qui faisaient la force du gouvernement, même après chaque révolution.

Troublé, découragé, ramené sans cesse à la préoccupation de ses intérêts personnels menacés, le fonctionnaire ne donne désormais qu'un concours banal. Il a perdu de plus en plus les traditions du passé, et il est devenu, entre les mains de ceux que les changements élèvent brusquement au sommet du pouvoir, un instrument mal dirigé au lieu d'être un ressort actif dans la conduite et le mécanisme des affaires de la France. On veut de lui une telle soumission qu'on lui enlèvera certainement sous peu le sentiment de sa propre dignité.

Le danger d'une complète désorganisation des forces du pays existe partout, on le voit. Le mal est grand, et ce ne serait pas trop pour le détruire, ou au moins pour l'atténuer, des efforts persévérants des pouvoirs publics et de ceux des simples particuliers. Il serait nécessaire que tous missent la main à l'œuvre dans la sphère étendue ou restreinte de leur influence. L'armée et la marine sont elles-mêmes menacées.

En outre, les gouvernants ne comprennent pas qu'une des conséquences naturelles de ces changements de personnel est de jeter dans l'opposition ardente des hommes de valeur qui auraient continué

à servir loyalement le pays. Leur influence, devenue forcément hostile, se tourne contre le gouvernement. Par exemple, les magistrats qui ont dû quitter leur situation et dont l'honorabilité, le talent, les connaissances acquises sont incontestés, ont groupé depuis autour d'eux un grand nombre de mécontents, et ils leur ont donné l'union et la direction qui leur manquaient.

Les attaques contre le clergé ont les mêmes résultats. Si on en arrivait, par malheur, à faire voter la dénonciation du Concordat, les prêtres, n'étant plus retenus par aucun lien vis-à-vis de l'État, auraient la liberté entière de se mêler aux luttes politiques.

On s'apercevrait alors que, par suite de fautes grossières dont l'ignorance des traditions de l'histoire de France est la seule excuse, l'état social du pays serait très-troublé.

Le système récemment appliqué de laïcisation à outrance provient d'un sentiment de haine mesquine. Il est trop aisé de le montrer. Sur la question des secours à donner aux malheureux, par exemple, il semble que tout le monde devrait être d'accord. Qu'a-t-on fait cependant? On a remplacé dans les établissements de charité publique le concours désintéressé de personnes dont le dévouement est absolu et auxquelles aucun sacrifice ne coûte, par celui de

salariés dont les soins, de l'avis des médecins eux-mêmes, laissent beaucoup à désirer et sont cependant tellement onéreux que les ressources affectées aux malades se trouvent gravement compromises. Et ceci n'est qu'un point de ce triste tableau.

Nous ajouterons avec douleur que cette hostilité systématique contre tout ce qui tient à la religion, appliquée avec une ardeur inintelligente, a pour conséquence d'éloigner peu à peu de nous les provinces que nous avons perdues et qui nous étaient si attachées.

Que dire de la question d'éducation prise en elle-même et en dehors du côté antilibéral et antireligieux dont nous parlerons plus loin ? Jusqu'à ces dernières années les ministres de l'instruction publique s'efforçaient de développer progressivement les moyens d'instruire le peuple de façon à ne pas trop grever le budget et à n'apporter aucun trouble dans l'organisation du travail manuel, si nécessaire à la vitalité du pays. Depuis peu, les hommes qui ont été chargés de ce portefeuille ont agi, au contraire, par secousses. Ils ont exagéré le nombre et l'on peut dire le luxe des écoles de toutes sortes, et encouragé avec excès la possibilité de passer les examens. Il en est résulté des dépenses écrasantes pour l'État et pour les communes, et l'on est débordé par une foule de

diplômés qui croient avoir le droit d'être, les uns instituteurs ou institutrices, les autres plus encore. Il est matériellement impossible de leur donner les places qu'ils attendent. Que d'argent mal employé! Que de bras rendus inutiles! Que d'intelligences déclassées ! Que de mécontents !

Cela était cependant bien facile à prévoir et aurait dû être évité, surtout à une époque où le besoin de sortir de sa sphère et de sa spécialité est général et s'étend du haut en bas de l'échelle sociale, au grand détriment de la chose publique.

CHAPITRE II

LES PARTIS

Les monarchistes. — Les bonapartistes. — Les républicains. — Les socialistes. — Les opportunistes. — Les conservateurs.

L'immense malheur de la France, conséquence inévitable d'un siècle de révolutions, c'est qu'elle est divisée sur les bases de la politique, sur les questions de gouvernement et même sur les fondements de la société. On ne lutte pas seulement chez nous, comme chez d'autres peuples, à propos de nuances ou de tendances, dans un cercle tracé par les traditions ou par la constitution et respecté de tous. En France, ce débat passionné ne connaît pas de limites, il porte sur la nature même et l'organisation du pouvoir. L'esprit révolutionnaire et socialiste va encore plus loin, il s'attaque à la société, il menace ses conditions vitales.

La division extrême des partis date de loin. Après la guerre de 1870, elle s'est aggravée sous l'action d'un gouvernement qui n'a su être ni républicain

dans le vrai sens du mot, ni monarchique, et qui, faisant des promesses à tous, a été exclusivement personnel. Son imprévoyance à cet égard a rendu désormais très-difficile l'établissement d'un gouvernement fort, son influence ayant eu pour résultat d'émietter encore davantage les diverses fractions qui se partageaient l'opinion publique et de créer une confusion plus grande, alors qu'après la crise terrible qu'on venait de traverser et en présence de l'occupation du territoire par l'ennemi, chacun était disposé à faire des concessions dans l'intérêt général.

Pendant ces dernières années, la mort de personnages considérables a pu toutefois contribuer à réduire le nombre des partis politiques. L'empereur Napoléon III, le Prince impérial, M. Thiers, M. Gambetta, le comte de Chambord ont disparu; il semblait qu'après ces grands morts il eût été plus facile de s'entendre, et cependant il n'en est rien, comme le prouve un examen attentif de la situation.

A l'extrême droite de cette échelle politique, nous voyons les monarchistes purs, partisans du droit divin. Pour eux, la France, son honneur, son bonheur sont providentiellement confiés au Roi. Le comte de Chambord était leur idole. Sa mort les a profondément affectés, mais ils restent convaincus que la vraie doctrine monarchique est que le Roi

dans sa sagesse juge et pourvoit, que sa responsabilité n'existe que vis-à-vis de Dieu, et que son intuition des vrais intérêts de la nation donne la certitude qu'il agira toujours pour le mieux.

D'autres monarchistes, moins extrêmes et beaucoup plus nombreux, considèrent que la royauté absolue a fait son temps; il faut mettre à sa place une royauté constitutionnelle, un gouvernement parlementaire, sagement pondéré, où la force du pouvoir et les éléments conservateurs de la société ne soient plus sacrifiés, ni aux fantaisies populaires, ni aux fantaisies royales.

Il y a, en outre, parmi les monarchistes, des hommes à idées plus en harmonie avec leur époque, qui acceptent le suffrage universel et les principes démocratiques, et qui disent même qu'en cela ils sont plus particulièrement en rapport intime avec les pensées du prince.

Le comte de Paris est reconnu comme le représentant du principe monarchique légitime. L'établissement de 1830 n'a été qu'un expédient rendu nécessaire par les circonstances. On a transigé entre la légitimité et la Révolution. Louis-Philippe avait été choisi comme le symbole de ce compromis. Les d'Orléans ne tenaient-ils pas à la fois à la Révolution et aux Bourbons? La combinaison a échoué. 1830 n'est

plus dans l'histoire qu'un accident. Aujourd'hui, malgré quelques nuances et bien peu d'exceptions, les monarchistes sont tous unis sous le même chef.

A côté des monarchistes s'élèvent une autre hérédité et une autre dynastie avec leurs adhérents. Ils demandent leurs titres au suffrage universel et élèvent un César sur le pavois pour abdiquer ensuite entre ses mains. Ils tirent du système plébiscitaire leur légitimité et leur principe; de la légende napoléonienne, leur auréole et leur histoire; de la démocratie autoritaire, leur gouvernement. Un triple plébiscite avait restauré dans le neveu ce régime tombé dans la défaite, après avoir été fondé par la gloire. Pour les bonapartistes, ce triple plébiscite n'est pas annulé par l'invasion. Après l'étourdissement du coup terrible de Sedan et du 4 septembre, ils se sont ranimés et comptent reprendre la France avec un nouveau plébiscite. En haut, d'éminents hommes d'affaires qui ne se sont pas montrés des politiques prévoyants; à côté, des familiers et des audacieux; au milieu, une légion d'anciens fonctionnaires petits et grands, d'anciens militaires, des bourgeois effrayés; en bas, les populations rurales sur lesquelles le nom de Napoléon conserve une si grande influence et auxquelles le régime impérial convient d'autant plus qu'elles sont plus portées que

les autres classes à se soumettre à un gouvernement autoritaire.

Un prince dont les actes ont souvent causé des embarras graves à l'empereur Napoléon III, est devenu le chef de la maison Bonaparte. Cette situation nouvelle n'a pas modifié ses goûts et ses pensées. Il semble se prêter à servir de drapeau pour cimenter une entente bizarre entre le radicalisme et l'impérialisme. Nous sommes porté à croire que ni l'Empire ni le radicalisme ne peuvent gagner à une pareille confusion d'idées et de principes. Quelques bonapartistes effrayés de ces tendances ont évoqué la candidature au trône de son fils le prince Victor. Celui-ci s'y est prêté, et il en est résulté entre le père et le fils une rupture publique qui cause de grandes difficultés dans ce parti.

Bien qu'elle prétende remonter à un pur principe et éviter la complication des dynasties ou des noms, l'opinion républicaine en France n'échappe pas davantage à la loi de nos divisions. Les événements qui ont donné à cette forme d'institutions la possession du gouvernement et du pays n'ont fait qu'accentuer les différences profondes qui séparent les républicains entre eux.

La République a aussi sa droite, son centre, sa gauche, son extrême gauche. Les deux premières

fractions comprennent d'abord ceux pour qui la république modérée est une croyance d'ancienne date, réclamant un gouvernement de contrôle, mais faisant une part plus large à la démocratie que dans la monarchie constitutionnelle et libérale. A ces républicains de principe, les circonstances et les intérêts ont ajouté un assez grand nombre de républicains de raison, conduits à la république par l'influence de M. Thiers. Sans adopter la théorie de leurs devanciers, sans faire même de théorie, ils prétendent trouver dans les événements une démonstration vivante de la nécessité de la République en France. Pour eux, c'est le seul gouvernement qui ait chance de durer. La chute de tant de monarchies en un siècle l'a prouvé. Il y a là un arrêt de l'histoire devant lequel il faut s'incliner; sans récriminations, disent-ils, sans écouter d'intimes préférences ou de stériles regrets, sans nous embarrasser de logique à outrance, de cette vaine géométrie politique (notre défaut et notre perte), acceptons bravement la République, travaillons de toutes nos forces à la rendre viable et solide, nous y ferons au moins l'économie d'une nouvelle révolution. Au fond, ces deux catégories de républicains veulent également une république modérée qu'ils appellent République conservatrice.

Bien différents sont leurs voisins de gauche et d'extrême gauche. Pour eux, la République est un dogme au-dessus de toute discussion comme de tout événement. C'est le droit divin retourné[1]. Au lieu d'appartenir providentiellement à une famille, les peuples sont voués à une formule contre laquelle aucun droit n'existe, aucune majorité ne saurait prévaloir. Ils ont le culte, la superstition de la Révolution. Ils ont leur légende, légende triste et terrible, fondée pendant les années 1792 et 1793 et renouvelée pendant la commune de 1871. Tout radical aussi bien que tout jacobin, qu'il en ait ou non nettement conscience, sacrifie à cette idole.

Comment établir le chiffre et surtout assigner les places exactes des adhérents ? Combien de nuances de radicaux, combien de nuances parmi les nouveaux venus : les intransigeants ! Cet état-major d'inexpérimentés, de mécontents, d'illusionnés, d'ambitieux, d'exaltés, d'écrivains souvent vigoureux, traîne après lui l'armée populaire.

[1] M. John Lemoinne écrivait le 15 février 1872, dans le *Journal des Débats*.

« Il y a une école républicaine qui est aussi intolérante que l'école ultramontaine, et qui ne voit point de salut hors de son église. Nous lui dirons nettement que nous n'acceptons pas cet autre genre de *Syllabus*. Si nous voulions reconnaître un droit divin, nous choisirions le vrai : celui qui possède non pas seulement une doctrine, mais une histoire, ce qui ne nuit pas. En dehors de celui-là, nous n'en reconnaissons pas d'autres. »

Mais cette armée ne lui appartient pas tout entière. Elle garde encore des soldats nombreux pour le socialisme. Négligeant les questions de forme et d'organisation publique, il s'attaque à ce qui en est toujours et partout indépendant, à la substance, pour ainsi dire, de toute société. Ce qu'il rêve, ce qu'il poursuit, c'est la transformation complète des conditions du travail, de la propriété, de la famille.

Nous ne nions pas qu'il y ait des questions sociales. Le christianisme, à ses débuts, a cherché à résoudre les mêmes difficultés, mais il basait sa propagande sur la volonté et les sacrifices personnels. Il cherchait à abaisser la matière et à élever l'âme. Les socialistes modernes suivent la voie contraire. C'est au corps qu'ils veulent donner les satisfactions qu'ils demandent. Ces questions qui devraient faire l'objet d'études lentes et approfondies sont agitées trop souvent comme moyen politique par des utopistes et des ambitieux, qui cherchent à entraîner après eux des foules ignorantes. Il y a là un élément de plus parmi les divers partis en France, et il en faut tenir grand compte. Les questions sociales doivent faire désormais l'objet des préoccupations les plus actives et les plus suivies de tout gouvernement prévoyant.

Le progrès social ne peut pas être obtenu à l'aide

d'une formule, si parfaite qu'elle soit. Il doit résulter d'une succession d'expériences, nées de la nécessité, et appliquées suivant les besoins immédiats d'amélioration et de bien-être inhérents à l'humanité. C'est l'œuvre des générations faisant un pas chaque jour, mais très-lentement, comme tout ce qui est durable. Il ne faut même pas essayer d'aller trop vite, sous peine d'avoir à reculer.

En attendant qu'on puisse donner à ces questions une solution satisfaisante, il y a un vrai danger à vouloir instruire le peuple en dehors de toute idée religieuse. Chez ces natures encore primitives le mal serait irréparable, si l'on ne se hâtait d'y porter remède. Il est incompréhensible que des hommes, fussent-ils absolument libres penseurs, s'ils ne sont pas aveuglés par la passion, ne sentent pas l'utilité qu'il y a à ce que les masses populaires continuent à reconnaître cette puissance qui apaise, console et calme les passions et les ambitions irrégulières. Comment remplaceront-ils cette force qui peut, sans violence, contenir les foules déshéritées?

Que peut-on espérer pour les générations à venir de ces lois nouvelles sur l'éducation et de ces manuels devenus obligatoires, qui faussent d'une façon criante la vérité de l'histoire et rabaissent le glorieux passé de la France?

Nul ne contestera que les théories et les doctrines socialistes ne soient destructives de l'idée de patrie. La religion chrétienne, bien au contraire, en exalte le sentiment, et enseigne à mourir pour elle. Ne serait-ce pas le moment, en présence des difficultés qui nous entourent, de soutenir cette religion qui crée des âmes sereines et patriotiques? Non-seulement on l'écarte, mais encore elle est combattue à outrance, au début même de l'existence humaine. Pendant ce temps, d'autres religions qui ne connaissent pas ce sentiment de la patrie, qui doit être si exclusif, voient grandir leur influence. Comment retrouver, au moment nécessaire et dans le pays tout entier, le souffle patriotique qui devrait y régner sans partage, si une forte et saine éducation n'a pas préparé les cœurs à ces élans généreux?

Que ceux qui liront ces lignes veuillent bien examiner avec attention ce qui se passe à l'étranger. En voyant comment on y prépare les nouvelles générations, ils comprendront nos inquiétudes.

Au-dessous du socialisme proprement dit qui semble avoir un programme, il n'y a plus de parti; mais il y a encore des groupes, des individus coalisés par leurs passions qui portent le nom de communistes, possibilistes ou impossibilistes, blanquistes, anarchistes, et dont le seul but, ils l'avouent eux-

mêmes, est de détruire ce qui est, pour reconstruire ensuite sur un terrain nu.

Un trait manquerait à ce tableau si nous ne parlions pas de ce parti qui a été et qui est presque encore le maître du gouvernement. Il s'est donné le nom d'opportuniste. Ce nom indique que sa composition provient d'éléments divers dont les opinions ne sont pas absolues. Il a été créé par Gambetta, qui, lorsque la République eut été votée, avait désiré grouper autour de lui le plus grand nombre possible d'hommes de bonne volonté. Après sa mort, leur énergie et, on doit le reconnaître, leur habileté les ont maintenus unis, et ils ont pu garder le pouvoir. Mais, aveuglés par le succès, ils ont perdu de vue les lois de l'expérience et de la sagesse, et ils sont tombés. L'erreur la plus grave de ce parti a été sa politique coloniale.

Ce groupe est-il près de disparaître? S'il en était ainsi, ceux qui le composent iraient, suivant que la nature de leurs idées les pousserait, les uns plus à droite, les autres plus à gauche. L'expérience qu'ils ont acquise, en ayant la direction des affaires du pays, sera très-utile aux partis auxquels ils se rattacheront, et il est à supposer qu'ils en deviendront les chefs ou tout au moins qu'ils y joueront un rôle important. De là pourra sortir d'un côté un parti répu-

blicain libéral modéré, et de l'autre un parti républicain avancé, mais tous les deux puissants et en mesure de prendre alternativement le pouvoir. C'était une des espérances de Gambetta que ces deux partis pussent arriver à se constituer. Mais il ne se rendait pas compte qu'il était lui-même l'obstacle le plus grand au succès de cette combinaison.

Dans ces derniers temps, les monarchistes et les bonapartistes, profitant avec habileté des fautes commises par le gouvernement, qui a désorganisé les finances et usé les forces de la France dans des entreprises lointaines aussi mal choisies que mal conduites, se sont unis sous le nom de conservateurs et ont pris pour programme l'économie dans les dépenses, l'ordre dans les finances, la limitation de la politique coloniale, la concentration des forces du pays et la défense sociale. S'ils faisaient un pas de plus vers la conciliation en renonçant à mettre en avant la forme monarchiste ou impérialiste; s'ils ouvraient ainsi leurs rangs aux républicains inquiets ou désabusés, et s'ils prenaient pour but unique de leur politique le relèvement de la France, leur nombre grandirait rapidement, et, dans l'état où est le pays, il ne s'écoulerait pas un long délai avant que ce parti arrivât régulièrement au pouvoir. Il est à craindre qu'on ne comprenne pas qu'il y a là un devoir de salut à remplir.

Cependant les monarchistes ont reçu récemment de bien haut des encouragements à entrer dans la voie de l'apaisement, qui seul, dans l'état actuel des choses, peut éviter de grands malheurs.

Et les bonapartistes, qu'ont-ils à espérer? Ils sont divisés, et ne pourraient même pas profiter de circonstances favorables à leur cause. Ne vaudrait-il pas mieux qu'ils participassent au gouvernement du pays que de rester dans une opposition sans résultat pratique?

CHAPITRE III

LE GOUVERNEMENT

Faiblesse du gouvernement actuel. — Avantages de la monarchie. — Inconvénients de l'Empire. — Difficultés pour rétablir l'un ou l'autre. — Nécessité de conciliation.

Le gouvernement actuel, tel qu'il est constitué, ne répond pas aux nécessités pratiques d'une nation qui veut vivre. Sous cette impression, les uns se tournent vers la monarchie, d'autres vers l'empire, et quelques-uns poussent à une République plus avancée.

Les changements continuels des ministres, l'effacement trop absolu du président de la République, une influence parlementaire exagérée, sont les plus grands défauts du système. C'est de là que proviennent l'affaiblissement et la désorganisation qui s'étendent sur toutes les branches des services publics.

Un chef d'État ne doit en aucune façon se diminuer, sous peine de créer un danger pour l'ensemble du gouvernement. Il peut y trouver personnellement des avantages, mais c'est aux dépens des intérêts du pays. Qui mettra la pondération et rétablira l'harmo-

nie entre les grands fonctionnaires, si celui qui est au-dessus d'eux s'abstient de toute ingérence ? Dès lors, la lutte, sans accommodement possible, est inévitable. Ils en appelleront à l'opinion, c'est-à-dire à la publicité, ce qui est le pire des procédés de gouvernement. Le secret est nécessaire dans toutes les affaires, surtout en politique et dans les questions de personnes. C'est au chef de l'État à le recevoir et à le garder. C'est à lui qu'il incombe de faire travailler chacun de ses collaborateurs au bien général, en donnant satisfaction aux justes réclamations, en ménageant les susceptibilités des uns et des autres et en laissant cependant à tous l'indépendance et l'initiative nécessaires.

Que de maux un homme placé dans cette haute situation peut éviter, s'il est attentif et prudent, et que de bien il peut faire! Qu'il soit civil ou militaire, il doit suivre avec la plus grande sollicitude ce qui touche à l'organisation des forces du pays. Après des revers, une armée ne saurait se reconstituer que sous l'œil vigilant d'un chef. Sans son autorité reconnue et respectée, il n'y a pas de bon gouvernement. Avec des ministres qui changent sans cesse, il ne peut y avoir de bonne administration.

En considérant la situation de l'Europe, on est forcé de reconnaître que la France, entourée de

grandes puissances militaires et ayant perdu ses frontières, aurait besoin pour se relever ou même pour conserver les restes de sa puissance, d'avoir des alliés ou au moins des amis, et qu'il lui eût fallu pour cela un gouvernement semblable, autant que possible, à ceux des grandes puissances ses voisines.

Les Pays-Bas vaincus se donnèrent un souverain et sauvèrent leur indépendance. L'Angleterre accepta un roi au moment où, après la mort de Cromwell, le désordre allait l'envahir; elle a évité de nouvelles révolutions et elle est restée grande. La Pologne et Venise n'ont pas su comprendre à temps cette nécessité, elles ont péri. En Prusse, après Iéna, le but de la revanche a été poursuivi sous la direction et l'action de la monarchie. Ce sont là des faits historiques que les Français peuvent méditer, en n'oubliant pas que les mêmes causes produisent les mêmes effets, et que l'expérience de l'histoire doit servir de guide aux hommes et aux peuples sages que n'aveuglent pas les illusions et la présomption.

Les gouvernements monarchiques ont l'avantage de n'avoir pas à se préoccuper, dans la conduite des affaires extérieures, d'opinions émises précédemment et pouvant les mettre en contradiction avec eux-mêmes et avec leur passé. Leur seule règle est

l'intérêt du pays. Ils vivent de pratique et non de théorie. Les gouvernements républicains ont toujours, au contraire, derrière eux des systèmes préconçus qui leur deviennent un embarras lorsqu'ils ont le pouvoir, et que souvent ils sont obligés de mettre en balance avec les intérêts de la nation.

François Ier, fils aîné de l'Église catholique, s'allie aux Turcs; Richelieu, cardinal, fait acte d'alliance avec les protestants à l'étranger. Si l'on demande aux républicains de France de soutenir les catholiques en Allemagne ou en Orient, que répondent-ils ? Que leurs prétendues traditions s'y opposent; et l'on a beau leur expliquer que la politique n'est que la science ou l'art de savoir se servir des circonstances et d'en profiter contre ses adversaires ou ses ennemis, ils ne veulent pas entendre et restent dans leurs théories. Comment, avec de pareilles idées et de semblables préoccupations, faire de la politique extérieure utile au pays, surtout quand on a autour de soi des gouvernements toujours prêts à profiter des révolutions intérieures et des fausses idées humanitaires qui sont en faveur en France !

Napoléon III a partagé la plupart de ces illusions avec son rêve des nationalités, ce qui l'a conduit à sa chute, en causant à la nation des désastres irréparables. Son origine était plus républicaine que mo-

narchique et il se sentait obligé de faire des concessions à ce principe. Il était le représentant de la République dictatoriale héréditaire, ou autrement dit du césarisme.

Pour les mêmes raisons, Napoléon Ier lui-même, après ses premières défaites, s'est trouvé dans la même situation.

En parcourant les événements historiques depuis 1789, on y verra que la France a accompli de grandes choses dans l'ordre des idées, mais que les triomphes militaires qu'elle a remportés ont été passagers et que les résultats ont été désastreux. Tous nos voisins se sont agrandis et nous sommes diminués à l'excès. Il n'y avait pas une nation plus unifiée que la France; sa population dépassait de beaucoup celle de chacun des autres États européens; son étendue elle-même pouvait supporter une comparaison avantageuse avec les autres pays.

Nous devons cet abaissement aux révolutions et au césarisme. La Pologne a dû sa chute aux révolutions et à la monarchie élective. La monarchie élective est à la monarchie héréditaire ce que la République héréditaire, ou césarisme, est à la République pure.

Dictature héréditaire, monarchie élective sont

des combinaisons qui altèrent les deux seuls principes vrais de gouvernement, qui sont : la Monarchie héréditaire et la République élective.

C'est entre les deux qu'il faut choisir.

Cependant, une troisième forme de gouvernement a pris de grandes racines dans notre pays. L'esprit et le cœur des masses ont été profondément remués et pénétrés par l'empire. Ce mot agit sur des fractions considérables de la nation, et le nom de Napoléon a conservé un immense prestige. Mais l'empire est condamné par ses origines et ses traditions à toujours poursuivre la gloire, la popularité et les acclamations de la foule; c'est-à-dire qu'il expose le pays aux aventures et à des dangers continuels. Ce système exige un homme de génie, et encore faudrait-il qu'il fût prudent et sage. Ces qualités sont rares chez un homme. Comment espérer les rencontrer dans une succession d'hommes, l'hérédité ayant été fondée dans la famille Bonaparte ?

Les Césars romains l'avaient bien compris, puisqu'ils pratiquaient les adoptions. Ce fut aussi la pensée de Napoléon Ier; mais elle n'a pas été suivie. Dès lors, l'organisation d'un gouvernement impérial césarien pèche par la base. Napoléon III ne manquait ni de prudence ni de sagesse, ce qui a fait un instant sa force. Quoiqu'il n'eût pas le génie de son oncle,

la destinée de son nom l'a conduit à poursuivre les mêmes entreprises, et il y a succombé comme lui.

D'un autre côté, on reconnaîtra, si l'on est sincère, que la monarchie, telle qu'elle a existé en France dans le passé, a fait son temps, et qu'elle ne pourrait reparaître qu'à la condition de renoncer aux formules sur lesquelles elle a vécu. Elle ne peut plus être absolue comme autrefois ni parlementaire comme elle l'a été depuis. La monarchie aurait l'obligation d'être plus libérale que dans le premier cas, ou plus autoritaire que dans le second.

Une monarchie libérale doit être parlementaire; et pour qu'un pouvoir héréditaire puisse se soutenir en se conformant au régime parlementaire, il a besoin d'avoir à côté de lui, pour lui servir de contre-poids ou de point d'appui, une classe quelconque privilégiée, nobiliaire ou bourgeoise, ce qui n'existe plus en France, pays de suffrage universel, d'égalité absolue, et devenu démocratique sans possibilité de retour. On se trouverait donc obligé de constituer une monarchie autoritaire qui, seule, pourrait tenir tête à la démocratie. Dès lors, on est amené à suivre les procédés de l'empire, à en emprunter la forme et même le nom, qui est plus populaire.

Le parti monarchiste paraît l'avoir senti, car il semble se laisser aller à des tendances impérialistes.

Mais il se fait d'étranges illusions s'il ne voit pas que les masses non ralliées à la République sont plutôt bonapartistes. Les monarchistes forment un brillant état-major. En se prêtant à faire cause commune avec les impérialistes, ils croient s'attacher des troupes fidèles. Les chefs bonapartistes ont le plus grand intérêt à accepter cette alliance et le travail fait en commun parce que, en jouant à la conciliation, ils savent bien qu'ils affaiblissent le principe monarchique en l'obligeant à admettre la souveraineté du peuple.

M. Thiers pouvait faire à Versailles la monarchie. Son influence personnelle, l'autorité que les événements récents lui avaient donnée, rendaient cette œuvre facile. Si le comte de Chambord se fût refusé à venir prendre la couronne aux conditions qui auraient été fixées par l'Assemblée nationale, M. Thiers serait resté régent du royaume. Négociée dans ces circonstances, la paix de 1871 eût été moins dure pour la France. Il a préféré faire la République. Certains monarchistes, en lui accordant au début une trop grande confiance, ont aidé à cette entreprise. Ils avaient oublié son passé et ne voulaient garder de lui que le souvenir de son opposition à Napoléon III. Ainsi a été perdue la meilleure occasion qui se soit présentée de rétablir la monarchie

légitime, car, à ce moment, les bonapartistes étaient réduits à l'impuissance.

L'idée républicaine, profitant de cet appui inattendu, a gagné du terrain. Beaucoup ont été conduits à l'accepter, et c'est ainsi qu'une Assemblée monarchique en est arrivée à voter la République.

Aujourd'hui il est bien tard pour revenir sur ses pas, surtout après les échecs successifs du 24 mai 1873 et du 16 mai 1877. Voilà déjà si longtemps que la monarchie véritable n'existe plus! Les princes eux-mêmes ont-ils accompli tous leurs devoirs? Les orages du passé avaient rendu nécessaire entre eux une union qui a été bien longue à se faire. Les uns ont maintenu les exigences et les symboles dont le retour était antipathique au peuple et dont il était impossible de lui faire comprendre l'utilité. Les autres n'ont-ils pas manqué de décision au moment propice? N'ont-ils pas placé trop longtemps leurs goûts personnels au-dessus des intérêts de la monarchie? Depuis lors, sous le coup des événements, ils se sont montrés, il est vrai, un peu plus énergiques. Mais il est certain que Henri IV avait d'autres vues et d'autres procédés, et qu'en pratiquant habilement les mâles vertus de la royauté, il sauva la France.

On vient de voir les difficultés qui s'élèvent contre le rétablissement de la monarchie. Dans les circon-

stances actuelles, pour pouvoir durer, elle devrait être autoritaire. Dès lors, le Roi se trouverait en présence d'immenses embarras dont profiteraient aisément les groupes nombreux et actifs des partis adverses. Ce qui passe presque inaperçu en République, où l'espoir des changements successifs calme les impatiences, deviendrait très-grave sous une monarchie autoritaire, qui serait tout de suite suspectée de tendances absolutistes.

En tout cas, si la monarchie légitime, même sous les apparences de l'empire, semblait près d'aboutir, on verrait s'élever contre elle les bonapartistes, qui, unis aux républicains, l'empêcheraient d'arriver. Il en serait de même de l'empire des Bonaparte. Contre lui se grouperaient les monarchistes ravisés et les républicains.

En somme, la monarchie serait la forme de gouvernement qui conviendrait le mieux à la France, mais elle ne pourrait se maintenir par suite de l'existence du parti bonapartiste et de l'état démocratique du pays.

L'empire, s'appuyant sur le principe autoritaire, serait mieux en mesure de lutter contre les exigences de la démocratie; mais, par sa nature même, il conduit tôt ou tard aux catastrophes; nous l'avons vu plus haut.

La République est donc le gouvernement que nous devons subir. Mais la faiblesse du système actuel nous conduit au radicalisme. C'est là le danger à éviter. Que faut-il faire? Nous devons nous dire que le patriotisme exige de nous le sacrifice des goûts et des convictions personnels; que les modérés de tous les partis qui forment certainement la majorité dans le pays, doivent s'unir dans un but commun pour arriver à fonder un gouvernement qui puisse être accepté par le plus grand nombre et qui réponde aux nécessités d'autorité et d'expérience, bases essentielles de son existence. Il est encore temps pour arrêter le courant qui peut mener le pays à une ruine irrémédiable. Pour obtenir ce résultat, il est nécessaire que les deux partis désignés sous le nom de conservateurs se prêtent à une conciliation raisonnable, et que les républicains modérés, et ceux que la sagesse aura ramenés, consentent à faire des concessions sérieuses et prennent des engagements sur les questions vitales.

Il faut en revenir à la situation qui fut entièrement faussée par le fait du maréchal de Mac Mahon, mal conseillé quand il enleva brusquement la direction des affaires à M. Jules Simon. Le maréchal aurait dû, au contraire, donner tout son appui au président du conseil, pour l'aider à s'entourer d'hommes d'expé-

rience choisis sans préoccupations de parti. Le moment et les circonstances étaient propices. Il était déjà bien tard pour chercher à changer la forme du gouvernement; mais il eût été facile de se rapprocher des républicains modérés, de s'entendre avec eux et d'éviter leur union avec les groupes plus avancés.

Le seul objectif des conservateurs, dès cette époque, eût dû être le maintien d'un gouvernement sage.

CHAPITRE IV

LES RÉFORMES

Réformes constitutionnelles, réformes administratives.

Actuellement, le gouvernement découle de trois pouvoirs : la Chambre des députés, le Sénat, le chef de l'État. Le Sénat représente l'expérience, et la Chambre des députés l'autorité qui vient de la volonté du peuple.

L'élection des députés par le suffrage universel direct est désormais un principe accepté. Il serait bien grave de le remettre en question. Mais il y a cependant un manque d'égalité dans l'exercice de ce droit, auquel il serait nécessaire de porter remède. Le soldat sous les armes ne vote pas. En congé, ou quand il n'est pas au service actif, il exerce son droit de vote. Le service étant, en principe, obligatoire pour tous, il y a une injustice flagrante à accorder à ceux qui en sont dispensés, pour une cause quelconque, ce qui est une faveur, le privilége de voter, tandis qu'il est refusé à ceux qui sont sous les dra-

peaux; mais, comme on sait, sans qu'il soit besoin d'entrer dans des détails, combien il est important de ne pas laisser voter ces derniers, on est conduit forcément à demander que ce droit soit fixé pour tous à l'âge où l'on a satisfait, actif ou dispensé, aux charges du service militaire : à vingt-quatre ou vingt-cinq ans, par exemple.

La Chambre des députés est trop nombreuse. Elle pèse d'un trop grand poids, par suite du nombre plus restreint de sénateurs, sur les résolutions à prendre lorsque le congrès se réunit. Le chiffre de cinq cents membres serait suffisant. Les travaux de l'Assemblée n'en seraient que plus faciles en temps habituel et meilleurs.

Le choix des sénateurs par les représentants des communes est basé sur une idée juste. C'est le suffrage universel à deux degrés. Cependant la loi actuelle fausse ce principe. Tous les membres des conseils municipaux devraient être électeurs sénatoriaux.

En corrigeant ces imperfections, on assurerait dans les deux Chambres la représentation plus exacte du pays.

Mais il faudrait, au-dessus de ces deux grands pouvoirs, une autorité suprême forte et indépendante. Il faudrait qu'elle fût choisie, autant que possible, en

dehors des passions et des intérêts privés, et qu'elle pût les modérer en appliquant uniquement sa puissance au bien de la chose publique. Il faudrait organiser à côté d'elle des administrations stables, c'est-à-dire moins accessibles aux émotions passagères, aux imprudences des partis, aux préoccupations parlementaires et aux questions personnelles.

La sauvegarde des intérêts d'une nation exige de la part de tous des sacrifices continuels. En France, où les députés sont nommés sous des influences locales et où le succès est d'autant plus certain qu'on se voue davantage à la satisfaction des désirs particuliers, il est difficile d'avoir une représentation véritablement nationale. Cela est si vrai que, le jour des élections, chaque département semble constituer un pays différent. Pour obtenir les suffrages, il s'établit entre les candidats une course au clocher de promesses illusoires. Ainsi sont faussées les idées des électeurs sur la bonne gestion des affaires publiques par ceux-là mêmes qui devraient le plus s'appliquer à les éclairer. Comment espérer dès lors des assemblées s'occupant exclusivement des intérêts généraux ? Et comment parvenir à y organiser des majorités n'ayant en vue que le bien de la patrie ?

Le seul moyen de remédier à un tel état de choses est de constituer un gouvernement qui, loin de céder

à ces influences délétères, puisse les régler, et au besoin les dominer.

Il est inutile de parler du système d'une Chambre unique avec un conseil des ministres changeant suivant les votes de cette Chambre. Il ne pourrait subsister sans danger que dans un pays où fleurirait l'âge d'or, et nous n'en sommes pas là. C'est le contraire qui est pratique, c'est-à-dire un chef d'État ayant une autorité forte et un conseil de ministres nommés par lui, n'allant pas au Parlement, obligés cependant d'exécuter les décisions des Chambres.

Avec la forme républicaine, où la mobilité s'étend jusqu'au sommet du pouvoir, il est nécessaire d'atténuer le plus possible cet inconvénient grave. C'est pour cela que la constitution des États-Unis d'Amérique défend aux ministres d'assister aux discussions des Assemblées, et que, dans la Confédération suisse, les ministres, parmi lesquels est désigné le chef du pouvoir exécutif, quoique prenant part aux délibérations des Chambres, restent trois ans en fonction, quels que soient les votes de celles-ci.

Si en temps ordinaire l'affaiblissement du pouvoir dans les mains du chef de l'État est nuisible, que serait-ce dans les temps troublés et pendant une guerre? Croit-on qu'à l'époque de la guerre de séces-

sion, les États-Unis eussent évité leur désorganisation si la constitution n'avait pas donné au président la puissance dont il dispose?

Le président de la République, en France, doit être dans une situation qui lui assure assez d'autorité pour inspirer confiance à l'étranger et entretenir des relations avec les chefs des autres gouvernements. Sans quoi, l'action politique du pays se trouvera dans une infériorité évidente vis-à-vis des autres nations. Mais il est naturel qu'on prenne des précautions pour que le chef de l'État ne puisse pas abuser de cette autorité. Les sept ans de durée assignés à son mandat sont suffisants. Il est même à désirer que ce mandat ne soit pas renouvelable, du moins sans une interruption, afin d'éviter aussi que la préoccupation de sa réélection ne fasse perdre de vue au président l'intérêt public au profit de son intérêt privé. Ainsi l'ont pensé les présidents les plus illustres des États-Unis, tels que Washington, Jefferson, etc., etc., qui déclinaient toute réélection, et cependant le mandat donné par la constitution américaine est seulement de quatre ans. Il n'y a pas un seul exemple d'un président qui l'ait reçu plus de deux fois, c'est-à-dire pour une durée totale de huit ans.

L'élection du président par le peuple aurait l'in-

convénient de rentrer beaucoup trop dans le système bonapartiste, et par cela même de ne pouvoir être acceptée par les autres partis. Ce mode de nomination donne à celui qui en est l'objet une force exagérée qui, en dépassant le but, provoque des critiques justifiées.

L'élection par les deux Chambres seules ne représente pas suffisamment l'ensemble du pays. Où trouver le complément nécessaire? Parmi ceux que leur caractère, leurs goûts, leurs occupations, leurs affaires tiennent éloignés de Paris, il y a des hommes de premier ordre. Ils vivent en province, en contact plus réel avec le pays lui-même. Leur intervention dans l'élection présidentielle serait très-précieuse. Elle contribuerait à en augmenter l'autorité, le calme et l'impartialité. Il semble que les députés représentant directement le peuple et les sénateurs émanant des conseils municipaux, l'influence du département ou de la province, c'est-à-dire des conseils généraux, est tout indiquée. On devrait donc admettre pour l'élection du président de la République un électeur par chaque conseil général, ou, pour les petits départements, par groupes de conseils généraux, au nombre total de cent environ. Ils donneraient leurs voix sans discussion. Elles fortifieraient l'autorité du chef de l'État, sans cependant lui per-

mettre de s'appuyer contre le Parlement sur les suffrages directs de toute la nation.

Ces considérations nous conduisent à proposer les changements suivants à la constitution :

1° Fixer l'exercice du droit électoral à l'âge de vingt-cinq ans;

2° Faire nommer les sénateurs dans chaque département par les électeurs actuels, en y adjoignant tous les membres des conseils municipaux;

3° Limiter le nombre des députés à cinq cents;

4° Ajouter aux membres des deux Chambres pour l'élection du président de la République des délégués des conseils généraux au nombre de cent environ;

5° Maintenir à sept ans le mandat donné au président de la République, et ne pas admettre qu'il soit renouvelable sans interruption;

6° Laisser au président de la République le libre choix des ministres;

7° Décider que les ministres ne participeront pas aux délibérations des Chambres, et ne se retireront pas à la suite de leurs votes, mais qu'ils exécuteront, toutefois, les décisions prises par ces Assemblées.

8° Admettre que des commissaires nommés par le président de la République, sur la proposition des ministres, pourront être chargés de donner des explications aux Chambres;

9° Instituer un conseil spécial pour la vérification et la validation des élections contestées. Il serait composé de membres du Conseil d'État et de la Cour de cassation.

Nous avons dit plus haut qu'à côté d'un pouvoir exécutif puissant, il serait nécessaire de constituer les éléments d'une bonne administration. Nous n'entrerons pas dans les détails que comporterait ce sujet. Quelques mots seulement sur l'organisation des ministères.

Le président du conseil ne devrait être chargé d'aucun portefeuille spécial, parce qu'il serait préférable que le chef de tout ce qui constitue l'ensemble des services de l'État eût le temps matériel et la liberté d'esprit nécessaires pour examiner avec soin les affaires et réfléchir sur les solutions à leur donner. En tout cas, il ne devrait jamais être en même temps ministre des affaires étrangères. Cet usage, qui s'est peu à peu établi dans notre pays, est très-fâcheux. Il en résulte que ce portefeuille si important est très-souvent confié à un homme choisi au point de vue des discussions parlementaires et qui ne s'est jamais occupé de diplomatie. Or, comme ici la personne joue un rôle prépondérant, nos affaires extérieures se trouvent souvent mal conduites.

Autant que possible, il serait à désirer que pour la plupart des ministères on fît des choix spéciaux. Cela deviendra plus facile du moment que les ministres n'iront plus aux Chambres. Les titulaires devront être pris parmi les hommes dont la compétence et l'expérience seront certaines.

Des ministres d'une intelligence même ordinaire, mais connaissant les traditions, éviteront des fautes que des hommes d'une grande valeur intellectuelle, nouveaux venus dans les services dont ils sont chargés, laisseront se produire.

Les portefeuilles ministériels sont aussi trop nombreux. Les affaires publiques concentrées dans moins de mains seraient mieux et plus économiquement conduites. Un ministère nécessite toujours des installations d'autant plus coûteuses que l'État en fait les frais. On y multiplie des états-majors d'employés inutiles. Le ministre désirant, par un entraînement naturel, grossir son importance, demande sans cesse des augmentations de personnel et de crédits. Il y aurait des directeurs généraux spéciaux pour chaque branche d'administration, ce qui entraînerait la suppression des sous-secrétaires d'État, qui sont un embarras.

Dans l'organisation actuelle, le ministre des finances manque peut-être de l'autorité voulue

pour obtenir que la Chambre des députés discute et vote le budget en temps utile et pour qu'il soit en équilibre. Il est certain que la richesse publique en France semblait, il y a peu de temps encore, être à l'abri de toute atteinte. Malgré les sommes énormes qu'il avait fallu payer à la suite de nos désastres, la situation du Trésor était très-bonne. Elle faisait l'étonnement et l'admiration de l'Europe. Mais, depuis neuf ans, les hommes qui se sont succédé au pouvoir, se laissant aller à l'oubli des règles financières les plus simples, ont dépensé sans compter. On a gaspillé toutes les ressources. Au lieu de chercher à diminuer les impôts que l'Assemblée nationale avait dû établir pour libérer le territoire, on les a augmentés; on en a même créé de nouveaux, de telle sorte que leur poids est devenu beaucoup trop lourd, et que, pour les percevoir, les frais de justice augmentent chaque année. C'est là un symptôme des plus inquiétants. La crise agricole et industrielle qui pèse sur le pays en est aggravée. La bonne gestion des finances aurait pu être notre sauvegarde pendant les moments difficiles; malheureusement, sur ce point, comme sur presque tous les autres, le désordre est complet dans les hautes régions du gouvernement.

N'y aurait-il pas lieu d'accorder au ministre des

finances un droit de contrôle sur toutes les dépenses, ou au moins sur celles qui sont relatives aux travaux publics? Nous avons connu un homme considérable par son talent et par son honorabilité qui, devenu ministre des finances après avoir été ministre des travaux publics, nous disait combien il regrettait d'avoir trop souvent forcé la main au ministre des finances pour en obtenir des crédits dont il ne comprenait pas alors les inconvénients, et même le danger, pour l'équilibre du budget. Et cela se passait sous un gouvernement très-régulier et très-ordonné. A notre époque, les budgets ne sont jamais examinés en temps opportun, ni réglés d'une façon normale. Ce devrait être cependant le premier devoir des Chambres. C'est là leur principale raison d'être.

CONCLUSION

Que les Français ne se fassent pas illusion, s'il n'est pas apporté des changements profonds dans les procédés du gouvernement, tel qu'il est aujourd'hui organisé, ou si le système n'en est pas modifié, la décadence, déjà commencée, s'accentuera rapidement. Une nation qui date de mille ans ne périt pas en un jour, il est vrai, mais ce jour, dût-il durer un siècle, n'en arrive pas moins.

Trois questions sont particulièrement menaçantes pour l'avenir de notre pays : l'impôt progressif, la séparation de l'Église et de l'État, la commune de Paris.

L'impôt progressif, à l'inverse de ce que croient ses promoteurs, détruira la fortune publique en annihilant les fortunes privées. On ne cherchera plus à acquérir, du moment où l'on ne pourra pas conserver le fruit de son travail, ou bien les capitaux passeront à l'étranger et y seront promptement suivis de leurs propriétaires effrayés. L'impôt sur le revenu proposé

pour rétablir l'équilibre du budget, et qui, loyalement appliqué comme cela a lieu dans plusieurs pays, n'a pas de graves inconvénients, deviendra forcément dans le nôtre un impôt progressif, par suite des tendances qui se font jour sur la façon de percevoir les impôts.

La séparation de l'Église et de l'État mettra fin à la cohésion et à l'unité qui existent si heureusement entre toutes les parties du territoire français. Le précédent ministre de l'instruction publique, dans des discours prononcés récemment à l'occasion d'inauguration de lycées en province, a émis l'opinion que la multiplicité des lycées, dépendant directement de l'État, et où seront uniformément enseignées les idées gouvernementales, contribuera à assurer l'unité du pays. Ce même ministre, qui l'est encore des cultes, ne s'aperçoit pas qu'en supprimant le Concordat et en laissant l'Église libre on fait une œuvre exactement contraire à ce qu'il souhaite. Dans certaines contrées, l'exaltation religieuse, qui n'aura plus de frein, prendra le pas sur l'autorité gouvernementale, et celle-ci se laissera aller à la violence. Que deviendra l'unité de la France, où le catholicisme est encore si puissant? On croit vainement la consolider par une éducation sans religion et antilibérale.

La commune de Paris engendrera la guerre civile, du jour où le conseil municipal et son représentant le maire pourront faire marcher au gré de leurs passions la force publique, qui doit être destinée exclusivement à maintenir l'ordre et à assurer la sécurité des habitants. La faiblesse du gouvernement qui dirige les destinées de la France peut être cause que ces trois questions seront résolues d'une façon désastreuse.

Dans peu de temps, nous allons nous trouver en présence de grands et terribles anniversaires. Ces époques seront les plus dangereuses. Si, d'ici là, d'énergiques résolutions n'ont pas été prises, il pourra en résulter des maux irréparables.

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANCE A L'EXTÉRIEUR

DEUXIÈME PARTIE

LA FRANCE A L'EXTÉRIEUR

CHAPITRE PREMIER

LA FRANCE ET L'EUROPE PENDANT LA GUERRE DE 1870-1871

Au moment où la guerre éclata, l'empereur Napoléon III avait à sa disposition les plus grands éléments de force qu'un gouvernement ait jamais réunis. A l'extérieur, il possédait une influence considérable ; à l'intérieur, une autorité personnelle presque absolue et des ressources financières illimitées ; en un mot, tous les moyens pour former une excellente et nombreuse armée, l'esprit et la nature du peuple français se prêtant essentiellement au métier des armes, malgré le bien-être et presque le luxe qui l'entourent. Il ne fallait donc que vouloir énergiquement, et rien n'aurait manqué à la défense du pays. Malheureusement, la loi de 1855 sur l'exonération avait eu pour conséquence de diminuer

l'effectif réel des régiments, et l'opposition, se laissant aller à de fausses théories humanitaires, avait combattu devant la Chambre l'augmentation des dépenses destinées à l'armement. Lorsque la guerre devint inévitable, on n'avait pas eu le temps de faire produire des effets utiles à la nouvelle loi, votée si difficilement par le Corps législatif. Dans cette situation, loin de chercher, comme on aurait dû le faire, à gagner du temps pour attendre le résultat des négociations diplomatiques, on précipita le début des hostilités par de brusques déclarations, et l'on s'aperçut trop tard de la nécessité de pouvoir mettre en mouvement des forces plus considérables.

Toutefois, si, au lieu de diviser nos troupes en sept corps, on les eût concentrées en trois armées seulement, deux marchant en avant et l'autre de réserve, nous aurions eu les plus grandes probabilités de succès. Il suffisait d'une première victoire pour rompre l'union contractée par les États du sud de l'Allemagne avec la Confédération du Nord, et pour obtenir de l'Autriche-Hongrie et de l'Italie, déjà très-engagées avec nous, qu'elles nous donnassent l'appui de leurs armes.

L'Empire tombé, le gouvernement né du 4 septembre aurait dû comprendre la nécessité de se créer une autorité et une légitimité qui lui man-

quaient, autant devant le pays que devant les puissances étrangères. Il fallait donc faire, sans hésiter un instant, des élections pour former une Assemblée nationale. Mais après la première faute de n'avoir pas réuni une Assemblée, ce gouvernement en commit une seconde plus inexplicable encore, celle de rester dans la capitale assiégée et bloquée, alors qu'il y avait des armées à conduire et des négociations à suivre. Il ne s'est préoccupé, dans toutes les circonstances, que de Paris et exclusivement de Paris. On a pu juger ainsi, d'une façon bien évidente, du danger qu'il y a pour un État à s'absorber tout entier, au point de vue de sa vie politique, dans la pensée d'une seule ville, si grande et si glorieuse qu'elle soit.

Si l'on examine maintenant la conduite de l'Europe, ne doit-on pas être surpris, en ne considérant même que l'intérêt spécial des puissances, d'avoir à constater l'abandon complet où la France a été laissée par quelques-unes d'entre elles? Écartons tout d'abord l'Espagne, l'Italie et la Russie : l'Espagne, parce que sa position géographique lui permet de rester en dehors des questions de politique européenne; l'Italie, parce que, préoccupée seulement de fonder son unité, elle l'avait obtenue, dès nos premières défaites, en allant à Rome, et que cet acte

suffisait à la satisfaction de ses intérêts immédiats. Quant à la Russie, elle s'était entendue avec la Prusse, par crainte des succès de la France; les trop grandes victoires de l'Allemagne devaient bien l'inquiéter, mais le danger était lointain, et, en attendant, les Russes s'assuraient des avantages sérieux en provoquant des modifications au traité de 1856, concernant la mer Noire.

Les trois puissances que nous venons de nommer paraissaient devoir profiter, il faut bien le reconnaître, des résultats de la guerre, si cruels pour nous. L'Espagne reprenait sa complète indépendance pour choisir son souverain et pouvait croire que notre affaiblissement servirait la liberté d'action de sa politique extérieure; l'Italie était à Rome et sentait notre poids moins lourd sur ses frontières; la Russie obtenait le droit de rebâtir Sébastopol, effaçant ainsi le souvenir de la guerre de Crimée.

Mais que penser de l'Angleterre et de l'Autriche-Hongrie?

L'Angleterre a toujours eu besoin, pour maintenir sa grande situation en Europe, de l'alliance et du concours d'une puissance militaire continentale de premier ordre. Par suite de la guerre de Crimée, poursuivie en commun, et des traités de commerce, conclus à la satisfaction de la nation anglaise, cette

entente, si nécessaire à l'influence de sa politique à l'étranger, se trouvait solidement établie avec la France depuis plusieurs années. Et qu'on ne dise pas que la question belge avait refroidi ces relations. Le cabinet anglais savait que, malgré quelques fâcheuses apparences dues à des maladresses d'agents diplomatiques, le gouvernement français, qui avait reçu à cet égard des offres et des encouragements réitérés de la part du comte de Bismarck, s'était toujours refusé à les accueillir, répondant qu'il n'y avait pas lieu d'offrir ce qu'on ne possédait pas, et qu'il s'agissait ici d'un pays neutre, dont les chances de la guerre ne pouvaient faire l'enjeu des batailles.

Les rapports de la France et de l'Angleterre étaient donc restés assez intimes pour qu'un gouvernement clairvoyant ne dût pas hésiter à conserver à tout prix une alliance si favorable aux intérêts britanniques. Malheureusement, la préoccupation presque exclusive des questions industrielles et commerciales s'était depuis quelque temps emparée, sous l'action d'une école célèbre d'économistes, de l'esprit du plus grand nombre des hommes politiques de cette nation. Oubliant les traditions de leurs prédécesseurs, ils ne virent pas de quel danger les défaites subies par la puissance qui était la seule alliée sérieuse de leur

pays et avec l'aide de laquelle celui-ci avait obtenu de si grands avantages, menaçaient sa propre situation.

Les conséquences de cette fatale erreur n'ont pas tardé à se manifester, et il n'y aurait pas lieu de s'étonner qu'avant peu l'Angleterre fût exposée à en éprouver des effets encore plus sensibles. En présence de l'hostilité peu déguisée de la Russie et de l'intérêt qu'a l'Allemagne de ménager cette puissance, on ne saurait douter des difficultés extérieures que rencontrera le gouvernement anglais, privé du concours moral ou effectif de la France, aujourd'hui écrasée. Ainsi, la Grande-Bretagne se trouve, sans avoir combattu, presque aussi affaiblie que nous-mêmes, au point de vue de son influence si diminuée dans le monde. Tel est le résultat de la réserve et de la neutralité trop absolues gardées pendant la dernière guerre, malgré les avis contraires d'hommes sages et prévoyants, par les ministres chargés du gouvernement de l'Angleterre. Ce pays, après avoir été mêlé à toutes les grandes affaires du monde depuis des siècles et les avoir souvent conduites à son gré, voit son rôle s'effacer de plus en plus. La comparaison de sa situation avec celle de la Hollande (en tenant compte toutefois de la différence résultant de l'étendue des États qui se partagent

l'Europe) a été déjà faite. De nombreux organes de l'opinion publique en Angleterre ont exprimé ce sentiment avec une douloureuse appréhension, mais, laissant de côté les écrits récemment publiés sur ce sujet, qu'on nous permette de citer ici la prophétique observation qu'on peut lire dans une lettre de sir Robert Talbot, attaché à la mission du duc de Belford à Paris, en 1672.

Parlant des États devenus puissants par le commerce, sir Robert dit : « Conformément au cours naturel des choses, il se forme des ligues contre eux, de telle sorte qu'au fur et à mesure du développement de leurs richesses ils s'approchent de leur ruine. L'habileté que notre roi Guillaume a déployée à faire prendre alarme à toute l'Europe contre le pouvoir de la France, se retournera inévitablement contre nous. Nous aurons nécessairement notre tour, et le moment en viendra pour la Grande-Bretagne, aussitôt que la France aura un homme et des instruments capables de poursuivre des projets politiques semblables à ceux de notre Guillaume III. Sans aucun doute, mylord, la Grande-Bretagne devra abaisser son essor. L'Europe nous rappellera à la balance du commerce, comme elle a rappelé la France à la balance du pouvoir. L'habileté de nos hommes d'État les immortalisera,

s'ils adoucissent pour nous cette descente, de manière à l'empêcher de devenir une chute; s'ils la conduisent de manière à nous faire ressembler à la Hollande, plutôt qu'à Carthage ou à Venise. »

Nous ne partageons pas l'opinion, émise par sir Robert Talbot, que l'immortalité des hommes d'État de l'Angleterre soit attachée à l'honneur d'adoucir sa chute. Nous pensons, au contraire, et sir Robert Talbot se fût trouvé probablement de notre avis, dans le cas où il eût pu prévoir l'alliance de la France et de l'Angleterre, que la gloire des ministres de la Grande-Bretagne eût été bien plus certaine, s'ils se fussent efforcés de conserver sa puissance et sa grandeur à l'aide de cette alliance. Une pareille conduite n'était pas aussi difficile à suivre qu'on le suppose ; car, pour peu que le gouvernement anglais se fût décidé pendant la guerre à agir effectivement en faveur de la France, il eût été soutenu, nous en avons non-seulement la conviction personnelle, mais la preuve, par les gouvernements d'Italie et d'Autriche-Hongrie. Dès lors, on comprendra combien eussent été différents, pour l'avenir de l'Angleterre elle-même, les résultats de la dernière guerre.

Le gouvernement d'Autriche-Hongrie n'avait pas, comme celui d'Angleterre, à se louer de la France, et nous reconnaîtrons sans peine que nous avions fait

beaucoup de mal à la première de ces deux puissances. Aussi n'est-ce pas de reconnaissance que nous voulons parler : d'ailleurs, cette vertu n'est pas à pratiquer entre les peuples. Nous ne tenons compte que de la satisfaction de leurs intérêts. En effet, lorsqu'il s'agit de questions extérieures, ce doit être la seule loi des nations et des hommes dignes de les conduire.

Mais, selon nous, et cette opinion n'est pas nouvelle dans notre esprit, les ministres placés à la tête du gouvernement de l'Autriche-Hongrie auraient dû avoir, après la guerre de 1866, une pensée unique : celle de se servir, pour la satisfaction des intérêts dont ils étaient chargés, des tendances naturelles de Napoléon III, qui se préoccupait toujours de jouer un rôle prépondérant dans les affaires du monde, alors même que les résultats de ces actes, pendant qu'ils grandissaient sa personne, tournaient au détriment de la France. L'éducation première de l'Empereur, qui avait été tantôt italienne, tantôt allemande ; ses idées largement humanitaires, qui lui montraient les intérêts des peuples sous leur aspect général bien plus que ceux du peuple français en particulier, peuvent-elles lui servir d'excuse pour s'être laissé entraîner dans une voie si funeste au pays et dont le résultat a été sa propre perte ? Le trône de France

était pour lui plutôt un moyen de mettre à exécution des théories un peu rêveuses, que l'instrument d'une politique exclusivement nationale. En cela il avait mal compris son oncle, que cependant il avait beaucoup étudié et qu'il cherchait à imiter.

Dans ces données, les hommes politiques étrangers avaient auprès de lui un accès facile et même une grande influence. M. le comte de Cavour comprit, le premier, le parti qu'il pouvait tirer de ces dispositions. Il posa en 1856, au congrès de Paris, des jalons d'essai, et la guerre de 1859 fut la conséquence, heureuse pour l'Italie, de sa clairvoyance. Sept ans plus tard, le comte de Bismarck suivit cet exemple. Rien n'empêchait le comte de Beust de se servir à son tour de Napoléon dans l'intérêt de la nation qu'il était chargé de diriger. Les circonstances étaient aussi favorables.

L'Empereur, que le comte de Cavour avait su ménager, en cédant, sans engagement préalable, la Savoie et Nice après la guerre d'Italie, avait été profondément blessé de n'avoir rien obtenu du comte de Bismarck après la guerre austro-prussienne. Aussi était-il très-enclin à se retourner contre lui. Le comte de Beust, fort intelligent, homme d'esprit raffiné, manquait de la décision et de l'énergie nécessaires. Au lieu de se préoccuper exclusivement des

moyens de fortifier l'armée autrichienne et de préparer la revanche de Sadowa, il se jeta dans les subtilités du dualisme austro-hongrois. Il en résulta que la Hongrie prit une grande influence dans les affaires communes, et comme ses préoccupations nationales, toujours en suspicion vis-à-vis de l'Autriche, étaient, en outre, constamment tendues du côté de la Russie, elle chercha, par crainte de cette dernière puissance, à établir d'excellents rapports avec la Prusse. Le comte de Bismarck sut, par tous les moyens, encourager ces dispositions. Le ministère hongrois agit, dès lors, pour empêcher que les cabinets de Paris et de Vienne n'arrivassent à une entente qui seule eût permis à l'Autriche de reprendre sa position en Allemagne. L'empereur François-Joseph et les archiducs, mêlés plus spécialement aux questions militaires, étaient partisans de l'alliance. Il aurait fallu la précipiter pour déjouer les manœuvres du comte de Bismarck. Le voyage de l'empereur Napoléon à Salzbourg en 1867 était une occasion favorable ; mais on ne sut pas en profiter. Le comte Andrassy parvint à retarder la conclusion d'une entente effective, et l'on n'activa pas la mise de l'armée autrichienne sur un pied suffisant pour faire face aux circonstances graves qui se préparaient.

Le comte de Bismarck, qui avait été un moment

fort inquiet de la visite impériale, s'empressa de tirer parti de ces hésitations. Il obtint le concours de la presse viennoise, et il put ainsi, avec une habileté consommée, retourner l'opinion autrichienne, si hostile à la Prusse depuis la guerre de 1866.

Qu'on nous permette de citer ici quelques passages d'une correspondance hongroise publiée après la guerre de 1870 par la *Gazette d'Augsbourg*. Elle rend un compte clair et précis du rôle joué dans cette question par le président du ministère hongrois :

« Aussitôt après la déclaration de guerre, la participation de l'Autriche paraissait une chose décidée, et la question de date ne dépendait plus que du ministre de la guerre. Ce fut à ce moment que le comte Andrassy accourut de Pesth à Vienne, non sans avoir imposé, pour ainsi dire, au Parlement de Pesth cette déclaration de neutralité, qui passa pour l'expression des vœux de la nation et n'était, en réalité, que l'œuvre du comte Andrassy et du parti Deak.

« La chose ne fut nullement facile ; les deux partis du Parlement hongrois étaient favorables à une intervention armée contre la Prusse en faveur de la France. Andrassy se rendit à la Chambre, et, dans un discours fort habile, démontra que la guerre allait paralyser le commerce et l'industrie alors flo-

rissants, et qu'en outre, le résultat, favorable ou défavorable, nuirait aux intérêts politiques de la Hongrie. Qu'arriverait-il, en effet ? Si la monarchie austro-hongroise subissait une défaite, la Hongrie en supporterait la conséquence. Si le succès couronnait ses efforts, l'Autriche reprenait en Allemagne la position qu'elle avait perdue en 1866, et, dès lors, l'indépendance de la Hongrie était de nouveau compromise. Ces déclarations produisirent leur effet ; elles devinrent une arme entre les mains du parti de la paix, et, peu après, Spickeren et Wœrth firent le reste. Si les Français, au lieu d'être battus à Wœrth, eussent remporté une grande victoire, le lendemain les armées autrichiennes se mettaient en marche », dit textuellement le correspondant hongrois de la *Gazette d'Augsbourg*, et il poursuit :

« A partir de ce moment, et après les catastrophes de Metz et de Sedan, le parti de la guerre à Vienne n'osa plus ouvrir la bouche.

« Il ne recommença à se remuer que lorsqu'on vit la résistance de Paris et les difficultés que rencontraient les armées prussiennes sur les bords de la Loire. Alors il se trouva des gens pour conseiller à l'empereur François-Joseph de marcher sur Berlin ou tout au moins sur Munich. L'Empereur refusa de suivre ces conseils aventureux ; il est à remarquer,

toutefois, qu'à peu près à la même époque, le 10 novembre 1870, le comte de Beust était à Munich. Quelle mission pouvait-il bien y remplir ? »

Cette correspondance se termine par ces mots remarquables :

« Avant le commencement de la guerre, c'est le comte Andrassy ; après le commencement de la guerre, c'est la victoire des Allemands, qui a sauvé — ou pas sauvé du tout — la monarchie, car, pour nous autres Hongrois, c'est encore une question de savoir si l'Autriche a été sauvée en 1870, ou si elle a été sacrifiée. »

La conduite diplomatique du gouvernement austro-hongrois est parfaitement expliquée dans cette correspondance. Suivant ses anciennes traditions, l'Autriche avait négocié et même traité sans se lier absolument.

Mais nous ne partageons pas le doute qu'exprime le correspondant de la *Gazette d'Augsbourg* sur la question de savoir *si l'Autriche-Hongrie a été sauvée en* 1870 *ou si elle a été sacrifiée*. Nous croyons que, tout en ayant évité alors de graves difficultés, elle a été sacrifiée au point de vue de l'avenir. Après avoir attendu quelque succès de la France pour se prononcer en sa faveur, elle s'est jetée dans les bras de la Prusse victorieuse et elle a consacré par un élan

d'intimité diplomatique le nouvel Empire allemand. Ce jour-là, l'empire austro-hongrois a aliéné prématurément la plus grande partie de sa liberté d'action au profit de la Prusse. La Hongrie se trouvant sous le coup de l'inquiétude que lui inspire la Russie, et les provinces autrichiennes ayant des aspirations allemandes, il est facile de comprendre que c'est Berlin qui dicte désormais ses volontés à Vienne et à Pesth.

Nous venons de voir que la guerre de 1870-1871 a profondément modifié l'état de l'Europe et que la France n'en est pas sortie seule abaissée. L'équilibre européen est rompu au profit de l'Allemagne. Sur elle se portent tous les regards; mais nous ne devons pas nous laisser aller au découragement, et si nous recherchons dans le passé, dont les enseignements sont toujours utiles, par quelle suite d'événements fut créée la grandeur de notre nation, peut-être y trouverons-nous les moyens de la relever. Pour cela, un assez lointain retour dans l'histoire est indispensable. Un examen attentif, quoique très-abrégé, de la prépondérance successivement acquise par l'Autriche, par la France et par la Prusse, et une étude sommaire de nos relations traditionnelles avec l'Allemagne, nous montreront la voie à suivre.

CHAPITRE II

LA FRANCE, L'ALLEMAGNE ET L'EUROPE, DEPUIS FRANÇOIS Ier ET CHARLES-QUINT JUSQU'A NOTRE ÉPOQUE.

Les grandes découvertes du quinzième siècle et la propagation des sciences qui en fut le résultat, avaient semé comme une agitation fébrile dans toute l'Europe. On voulait remonter aux sources du vrai. L'absence de liberté politique jeta les âmes dans la poursuite des droits de la liberté de conscience. Ce fut une des causes du grand succès de la réforme prêchée par Luther. Les accusations qu'on répandait sur le gouvernement de Rome contribuèrent à la faire adopter par beaucoup de princes allemands, tandis qu'Albert de Brandebourg en profitait pour faire attribuer à sa famille les grands biens de l'ordre Teutonique.

Charles-Quint sentit le danger dont le protestantisme menaçait sa puissance naissante. L'esprit pu-

blic tendait à s'éveiller au moment même où les résistances matérielles semblaient s'éteindre. Mais, déjà ébloui par les succès, il ne sut pas, dans ces circonstances, user de son habileté accoutumée. Il devint violent, lui si fin d'ordinaire. Il est bien rare que les hommes les plus fortement trempés ne se laissent pas troubler par leurs triomphes et puissent supporter la contradiction. Charles-Quint irrita les princes et les peuples accusés de protestantisme, en les mettant au ban de l'Empire par un édit de 1521, mais sans utiliser leur faiblesse pour les diviser et les accabler. Ceux-ci se rapprochèrent alors peu à peu et formèrent, quelques années après, en 1530, la confédération de Smalkalde, qui leur permit d'organiser les forces dont ils pouvaient disposer.

Pendant ce temps, François Ier, inquiet de l'extension de la maison d'Autriche, qui régnait en Allemagne, en Espagne, dans les Flandres et dans presque toute l'Italie, sans parler du nouveau monde, avait fait de vains efforts pour arrêter ce développement excessif. Il avait été vaincu et fait prisonnier en Italie. Aussitôt libre, il recommença la guerre. Recherchant les ennemis de Charles-Quint, il signait, en 1534, l'alliance d'Augsbourg avec les princes luthériens, s'unissait avec Henri VIII d'Angleterre, nouait des relations avec les Turcs. Le

traité conclu en 1535, entre lui et le sultan Soliman II, contient le fond de toutes les capitulations consenties depuis par la Turquie. Ce traité réglait en apparence des questions commerciales, mais créait en réalité un lien politique. En 1543, l'alliance devint effective, et l'on vit, la même année, une flotte franco-turque assiéger et prendre Nice.

Malgré ces alliances, la lutte était devenue impossible. La puissance de la maison d'Autriche dominait l'Europe; ses possessions semblaient n'avoir plus de limites. Charles-Quint crut le moment venu de supprimer toute résistance et de détruire le protestantisme. Il est vainqueur à Muhlberg en 1547, mais les protestants s'étaient assuré l'alliance de Henri II. Celui-ci, reprenant à l'étranger la politique de François Ier son père, mit aussitôt une armée en campagne, et l'empereur d'Allemagne fut obligé de conclure avec les protestants la transaction de Passau (12 août 1552). Le roi de France avait profité de ces circonstances, il s'était emparé, la même année, de Metz, Toul et Verdun. En vain Charles-Quint revint mettre le siége devant la première de ces villes, il fut vaincu à Renty en 1554, et signa deux ans après, à Vaucelles, une trêve de cinq ans.

L'année précédente, la paix avait été conclue à Augsbourg entre l'Empereur et les protestants. A la

fin de l'année 1556, Charles-Quint, découragé, fatigué déjà par l'âge et souffrant, abdiqua toutes ses couronnes; Philippe II lui succéda comme roi d'Espagne et Ferdinand son frère comme empereur d'Allemagne. De sorte que Charles-Quint, qui avait rêvé d'établir son pouvoir absolu sur toute l'Allemagne et de fonder l'hérédité de la souveraineté impériale dans sa famille, fut obligé de renoncer à ce vaste plan et de reconnaître, lui champion du catholicisme, la liberté du protestantisme et le droit des princes de cette religion à prendre part au gouvernement de l'Empire. L'intervention de la France dans les affaires d'Allemagne, tout en servant ses propres intérêts, avait ainsi contribué à faire prévaloir une première fois le grand principe de la liberté de conscience; il sera encore longtemps contesté et donnera lieu à de terribles guerres, mais il triomphera définitivement par les traités de Westphalie, grâce aux victoires de la France.

Henri II, pensant que l'abdication de Charles-Quint lui offre une occasion favorable, recommence la guerre contre Philippe II. Les Français, commandés par le connétable de Montmorency, perdent la bataille de Saint-Quentin, mais le duc de Guise rétablit suffisamment les affaires, et la paix est signée à Cateau-Cambrésis, en 1559. Henri II mourut la

même année. Les guerres civiles suivantes interrompirent, pendant environ quarante ans, la politique traditionnelle de la France. Elle fut reprise par Henri IV, qui, après avoir pacifié le royaume, s'allia à la fois à Élisabeth d'Angleterre et aux protestants d'Allemagne pour lutter contre la prépondérance de la maison d'Autriche et contre les tendances rétrogrades dont elle était le soutien dans le monde entier.

Profitant de l'interprétation du traité d'Augsbourg qui avait ranimé les querelles de religion, Henri IV avait pris les protestants sous sa protection. La lutte, sourde d'abord, allait se transformer en guerre déclarée, à propos de la succession de Juliers, ouverte en 1609; les princes protestants s'étaient assemblés à Halle, en Souabe (1610); les princes catholiques avaient choisi Maximilien de Bavière pour chef; les partis étaient prêts. Henri IV se disposait à mettre son armée en marche, lorsque sa mort violente changea la face des choses. Des traités furent signés à Wilztitt et à Munich (1610).

Les luttes intestines recommencent en France, et encore une fois l'action de la politique française s'arrête. La France était une alliée intermittente, suivant la situation intérieure dans laquelle elle se trouvait. Mais cela n'empêchait pas la guerre de

religion de reprendre son cours en Allemagne. En effet, trop de passions étaient en jeu pour que la paix pût être de longue durée. Il est toujours si dangereux de toucher aux droits de la conscience! Cette question brûlante fut l'origine de la guerre de Trente ans, qui, de la Bohême, passa dans le Palatinat et s'étendit peu à peu sur toute l'Allemagne.

On sait que l'histoire de cette guerre célèbre renferme quatre périodes : période de Bohême ou palatine, 1618-1625; période danoise, 1625-1630; période suédoise, 1630-1635; période française, 1635-1648.

Dans la première période, les États de Bohême, alliés à ceux de Silésie, de Moravie et de Lusace, déposèrent Ferdinand II de sa dignité de roi de Bohême, et élurent Frédéric V, électeur palatin, à qui sa parenté semblait devoir donner pour alliés le roi d'Angleterre, Jacques I[er], et le prince d'Orange, qui gouvernait les Pays-Bas. Mais Ferdinand II, qui paraissait perdu, sut habilement attirer à lui les rois d'Espagne et de Pologne, soutiens naturels du catholicisme, et Maximilien, duc de Bavière, chef de la ligue catholique. Celui-ci, ayant le plus contribué à rétablir la bonne fortune de Ferdinand II, reçut la dignité électorale palatine et partagea le Palatinat avec les Espagnols.

La période danoise eut pour cause l'ambition trop grande que firent naître dans l'esprit de Ferdinand II ses succès récents. Il voulut établir son autorité arbitraire en Allemagne. Le roi de Danemark prit les armes. Mais Wallenstein et Tilly, généraux de l'Empereur, battirent Christian IV et Mansfeld son général, et Ferdinand resta encore le maître. Il donna la paix au roi de Danemark en 1629, à condition que celui-ci ne se mêlerait des affaires de l'Allemagne que dans la mesure où il y serait autorisé par sa qualité de duc de Holstein. Ferdinand publia la même année l'édit de *restitution,* par lequel il réglait, de son autorité privée, les différends élevés entre les protestants et les catholiques, et restreignait la paix de religion aux seuls adhérents de la confession d'Augsbourg. Il en excluait les calvinistes, limitant ainsi de nouveau la liberté de conscience précédemment obtenue à l'aide de la France. Préoccupé du désir d'assurer la couronne impériale à son fils, il convoqua, en 1630, la diète, pour faire élire l'archiduc Ferdinand roi des Romains. Les Électeurs, se voyant recherchés, demandèrent le redressement de leurs griefs. L'Empereur céda, licencia ses troupes et écarta Wallenstein. Ce fut en vain. L'archiduc Ferdicnand ne fut pas nommé. Les envoyés de France contribuèrent beaucoup à ce résultat, et ici, il faut bien

le reconnaître, apparaît de nouveau l'influence française. Le cardinal de Richelieu venait de prendre la direction des affaires, et nous allons voir agir sa main puissante.

Richelieu, sentant le danger dont la maison d'Autriche menaçait la France et l'Europe, engage avec elle la guerre en Italie, et, pendant qu'il obtient des succès, il lui suscite d'un autre côté un prince protestant, Gustave-Adolphe, roi de Suède. Nous entrons dans la période suédoise de la guerre de Trente ans. Puissamment aidé par la France, ce roi fait la paix avec celui de Pologne et descend en Allemagne. Allié des électeurs de Saxe et de Brandebourg, il bat complétement les Impériaux, commandés par Tilly, à Leipzig (1631) et au passage du Lech (1632), où Tilly est tué. L'Empereur, menacé dans ses propres domaines, rappelle Wallenstein, qui ranime ses troupes, s'avance en Saxe et livre la bataille de Lutzen, où périt Gustave-Adolphe. Mais Bernard de Saxe-Weimar ayant pris le commandement, la victoire reste aux Suédois. Wallenstein se contente dès lors de garder la Bohême. Accusé de vouloir traiter avec Oxenstiern, régent, depuis la mort de Gustave-Adolphe, du royaume de Suède, il est assassiné, par ordre de l'Empereur, à Égra (25 février 1634). Ferdinand, roi de Hongrie, fils de l'Empereur, est

nommé général en chef. Tantôt vaincu, tantôt vainqueur, il vient faire le siége de Nordlingen, et gagne, sous les murs de cette ville, une grande bataille sur les Suédois (1634). Après cette défaite, Oxenstiern fait de vains efforts pour retenir les alliés de son pays. L'électeur de Saxe signe, malgré lui et malgré l'avis de Richelieu, la paix de Prague avec l'Empereur, et les autres princes allemands suivent cet exemple (1635).

Période française. — Richelieu n'hésita pas, et, sous sa conduite, la France entra directement en guerre avec l'Empereur. Il prit à sa solde Bernard de Saxe-Weimar et ses troupes, et il attaqua la maison d'Autriche à la fois sur tous les points : en Allemagne, en Italie, en Espagne, dans les Pays-Bas. Les armées françaises, après des événements de diverse importance, furent partout victorieuses. Richelieu mourut en 1642. Mais Mazarin, qu'il avait désigné lui-même à Louis XIII comme devant être son successeur à la tête des affaires, continua son œuvre. Les victoires de Rocroy, de Nordlingen et de Lens, obtenues grâce au génie de Condé et de Turenne, obligèrent Ferdinand III à accepter la paix de Westphalie (1648), qui, en accordant la liberté de conscience à l'Allemagne, maintint à la France ses conquêtes.

Nous sommes entré dans quelques détails sur la

guerre de Trente ans, parce que son origine elle-même, les circonstances qui ont été la cause de sa longue durée et les événements qui l'ont remplie, ont complétement modifié la situation de la France, de l'Allemagne et des puissances qui les avoisinent. De cette époque date le système européen qui a subsisté jusqu'à nos jours.

On a vu la naissance et le développement du protestantisme. Combattu par la maison d'Autriche, il a été soutenu contre elle à l'extérieur par François I[er], Henri II, Henri IV, le cardinal de Richelieu, Mazarin et Louis XIV, tandis qu'à l'intérieur la plupart de ces hommes illustres cherchaient à l'écraser. Charles-Quint obtint, au début des complications dont nous parlons, la prépondérance presque universelle. Il légua à sa maison cette situation qui, quoique un peu affaiblie, se continua pendant environ cent ans et se maintint d'autant plus incontestée, que nos dissensions intestines étaient plus grandes.

Avec les traités de Westphalie apparaît la suprématie de la France, suprématie conquise, malgré des intervalles d'effacement, à l'aide d'une persévérance extraordinaire et d'une habileté consommée. Elle comprend l'espace de temps qu'on a nommé le siècle de Louis XIV. Ce roi, dans le cours d'un long règne où les succès des premiers temps furent suivis de

revers qui semblaient près de l'accabler, parvint à maintenir la prépondérance française. Pénétré des traditions d'une politique deux fois séculaire, entouré, pour en assurer l'accomplissement, de ministres d'une incontestable supériorité et qu'il avait su choisir, Louis XIV, malgré de graves erreurs, ne perdit pas un instant de vue les intérêts qui lui étaient confiés; il appliqua son temps et ses facultés à la réalisation de la grandeur nationale, et il l'éleva à son apogée.

Mais l'abaissement de la maison d'Autriche, poursuivi avec une telle énergie par la France, en fortifiant d'abord le protestantisme en Allemagne, avait peu à peu contribué à mettre en évidence une maison nouvelle, celle qui a fait la Prusse. Les Hohenzollern, dès les premiers temps de leur origine connue, achètent des États à l'aide d'un soin extrême apporté dans la direction de leurs ressources financières et d'une économie devenue proverbiale dans cette famille; ils augmentent ensuite leurs possessions en profitant de la réforme pour séculariser à leur profit les biens de l'ordre Teutonique. Peu à peu, leur habileté politique aidant, ils grandissent. Ils savent toujours, alors qu'ils sont encore assez faibles par eux-mêmes, se placer du côté du plus fort, et enfin, par les traités de Westphalie, Frédéric-Guillaume, celui que l'on a appelé le grand Électeur, ne limite

plus son influence à l'Allemagne seulement : il fait entrer la Prusse dans le cercle des puissances européennes. Il prend part ensuite aux ligues conclues contre Louis XIV. L'empereur d'Allemagne, pour récompenser ces services, confère à son successeur Frédéric III, en 1701, le titre de roi, ne s'apercevant pas, dans son aveuglement, que c'est un rival qu'il se prépare. La guerre de Sept ans vient, cinquante ans après, montrer à l'Autriche la faute commise par son souverain. Frédéric, que la Prusse reconnaissante a justement surnommé le Grand, résiste presque seul à l'Autriche, à la France et à la Russie.

Voici comment, en 1759, M. Ernest de Bernstorff, ministre du roi de Danemark Frédéric V, expliquait les raisons de cette guerre : « La guerre d'Allemagne s'est allumée, écrivait-il au duc de Choiseul, non pour un intérêt médiocre ou passager, pour quelques petites provinces ou places de plus ou de moins, mais pour l'existence de la nouvelle monarchie que le roi de Prusse a élevée avec un art et une promptitude qui ont surpris une partie de l'Europe et trompé l'autre; elle a éclaté parce qu'il s'est agi de décider si cette nouvelle monarchie, composée de pièces différentes qui n'ont pas encore toute la liaison ou toute l'étendue qui leur sont nécessaires, mais qui est toute militaire et qui a encore toute la vigueur,

toute l'agilité et toute la cupidité des corps jeunes et maigres, subsisterait, et si l'Empire aurait deux chefs et sa partie septentrionale un prince qui, ayant fait de ses États un camp et de ses peuples une armée, se verrait, pour peu qu'on lui laisse le loisir d'arrondir et d'affermir son établissement, l'arbitre des grandes affaires de l'Europe et le poids de la balance entre les puissances. »

Cette monarchie, composée de morceaux, sortit triomphante de la lutte, grâce au génie de son roi. Celui-ci ajouta la Silésie à ses États, cimenta à l'aide de ses victoires les *pièces différentes* de son royaume, et parvint à en faire une nation qui, sauf quelques éclipses passagères, n'a cessé depuis lors de grandir prodigieusement. C'est que là aussi il y avait une politique traditionnelle et exclusivement nationale, et que la direction de cette politique était concentrée dans la main d'un seul homme, le souverain, qui appliquait tous ses moyens d'action et toutes les ressources dont il pouvait disposer à la poursuite de sa domination en Allemagne, à la recherche de sa prépondérance en Europe et à l'extension du protestantisme, dont il avait su faire un des éléments de sa puissance.

Voulant arrêter le développement de l'ambition prussienne, Louis XV s'était allié à Marie-Thérèse

d'Autriche. On ne peut qu'approuver cette politique, car l'idée en était juste. Mais, à ce moment, la conduite des affaires de France fut livrée au caprice et à l'incapacité. Il n'y eut aucune direction. Le désordre fut partout. Vaincus sur terre et sur mer, nous perdîmes nos colonies et notre marine. L'Angleterre, qui était devenue l'alliée du roi de Prusse, s'empara de nos dépouilles. Toutefois, le territoire de la France en Europe ne fut pas atteint, et même, quelque temps après, vers les dernières années du règne de Louis XV, le duché de Lorraine et de Bar et la Corse furent réunis à notre pays.

La guerre de Sept ans a été la fin de la suprématie régulière de la France. Elle eut pour résultat d'établir pour la première fois, et la seule fois peut-être en Europe, un équilibre véritable des puissances. Mais il dura peu : il fut rompu par le partage de la Pologne. Le contre-poids qui était nécessaire de ce côté de l'Europe cessa tout à coup. Un lien se trouva créé entre les trois puissances partageantes. Les embarras de la politique autrichienne en furent considérablement augmentés, et dès lors une entrave perpétuelle gêna son action, déjà si tourmentée par les difficultés que lui causaient ses autres possessions. Ce fut là un coup de génie du grand Frédéric, qui, en faisant de l'Autriche sa complice, activait sa déca-

dence. Mais, de même que l'Autriche s'affaiblissait en face de la Prusse grandissante, de même l'effacement de la Pologne, en laissant un grand vide, donnait, on ne peut pas dire naissance, mais une vitalité toute nouvelle à un État qui jusque-là comptait pour très-peu, la Russie.

Son action en Europe datait du règne de Pierre le Grand. Les réformes intérieures que ce souverain avait accomplies, les luttes qu'il avait soutenues contre la Suède, et ses victoires définitives consacrées par le traité de Nystadt, signé en 1721, lui avaient fait une grande place dans le Nord. Profitant successivement de la défaite de la Suède, de la décadence des Turcs et du partage de la Pologne dont ils prirent la plus grande part, les souverains russes devaient bientôt jouer un rôle considérable dans les affaires du monde.

Louis XVI, montant sur le trône dans des circonstances très-difficiles, s'efforça d'arrêter la prépondérance maritime acquise par l'Angleterre à la suite de la guerre de Sept ans. Il soutint l'insurrection des colonies anglaises de l'Amérique du Nord, et, grâce à cet appui, l'indépendance des États-Unis fut reconnue par le traité signé à Versailles en 1783.

De cet aperçu historique, un peu long, mais qui était indispensable, il ressort la preuve qu'une nation,

pour conserver sa grandeur, son intégrité, et un degré de puissance susceptible de se maintenir en présence du développement excessif de ses voisins, a besoin d'avoir un gouvernement fort à l'intérieur, reposant sur des traditions, et qui soit accepté sans conteste par ceux dont il peut lui être utile de rechercher l'alliance.

Les rois avaient successivement étendu le sol national, parce que leur gouvernement remplissait ces conditions. Protégeant les faibles contre les puissants, profitant des querelles religieuses pour se donner un point d'appui à l'étranger, sans tenir compte de leurs propres croyances, sachant même, suivant les circonstances, encourager des soulèvements hors de leurs frontières, ils avaient invariablement saisi toutes les occasions favorables pour faire la France grande et forte. C'est qu'ils avaient suivi la seule vraie politique extérieure. L'exclusivisme, l'égoïsme même s'imposent comme une nécessité au point de vue international. Toute autre conception, si louable qu'elle soit en elle-même, conduit un pays à sa perte. Il y a toujours un gouvernement prêt à profiter des erreurs sentimentales et humanitaires de son voisin. Nous en avons fait trop souvent, depuis 1789, la triste expérience.

La Révolution française éclate. Après l'éclosion

des premiers sentiments, pleins d'élévation et de générosité, la nation se trouve entraînée à d'épouvantables excès. Toutefois, à l'intérieur l'unité se fait, les classes se confondent, et un certain progrès se réalise, malgré les crimes commis et les malheurs qu'il faut traverser. Mais, à l'extérieur, plus de traditions, plus d'alliances, plus de points d'appui. Toute l'Europe est contre nous. On doit toujours vaincre sous peine d'être perdu. Le pays accomplit des prodiges. Menacé de tous côtés, en présence du Directoire devenu impuissant, il accepte un dictateur.

La Prusse, la première, a commencé la lutte contre la Révolution française. En dépit d'échecs considérables, elle ne se décourage pas; elle s'efforce de coaliser contre nous tous les gouvernements, et, grâce particulièrement à l'Angleterre et à la Russie, elle parvient, après des désastres qui l'avaient presque effacée de la carte de l'Europe, à recouvrer et à agrandir son ancien territoire [1].

[1] Les guerres de la République et de l'Empire firent pénétrer en Allemagne les principes d'égalité. Notre législation qui les consacre s'y répandit. Elle est restée encore en deçà du Rhin. Tous les princes furent obligés de se soumettre au courant des idées nouvelles. Il est à remarquer que les peuples allemands ont dû successivement à l'intervention de la France, d'abord la liberté de conscience et ensuite l'extension de toutes les libertés et des idées d'égalité sociale. A la suite de nos défaites, une partie de ces priviléges leur a toujours été retirée, et aujourd'hui même que nous sommes encore une fois vaincus, la liberté de conscience se trouve en péril chez eux.

Les deux Napoléon, le premier qui, par son génie, élève un empire aussi passager que rapidement construit, le second qui, malgré son calme et sa prudence apparente, après nous avoir rendu le prestige des armes, use les ressources militaires de la France dans des aventures lointaines, oubliant le danger qui est aux frontières, aboutissent tous deux à des catastrophes d'où sort la prépondérance prussienne.

Nous avons eu dans l'intervalle la Restauration, dont la politique extérieure, reprenant les traditions de l'ancienne monarchie, obtint l'appui des États qui étaient en mesure d'arrêter le développement excessif de ceux qui nous menaçaient de trop près; son grand mérite est d'avoir compris l'importance d'une entente avec la Russie. Forte de la situation de ses princes vis-à-vis des autres souverains de l'Europe, la Restauration ne manqua pas d'alliés. La monarchie de 1830, qui vint après, dut se résigner à une politique d'effacement; elle était condamnée, à raison de son origine, à être en suspicion auprès de presque toutes les cours étrangères.

Si maintenant, l'histoire à la main, on compare la lutte de Napoléon Ier contre la coalition à celle de Louis XIV contre l'Europe, on trouve que le premier succombe après une seule grande défaite, tandis que Louis XIV, vaincu pendant douze ans, résiste

toujours, et voit enfin cette guerre prodigieuse aboutir au succès final.

Napoléon, avec son incomparable génie militaire, aurait eu encore les moyens de combattre avec espoir; mais du jour où il avait été une première fois vaincu, il manquait aussitôt, pour conduire la nation, de l'autorité et du prestige que la tradition peut seule conserver au souverain qui a subi des revers. Il l'avait bien compris à l'avance. Pour s'en convaincre, on n'a qu'à relire le récit de la conversation qu'il eut à Dresde avec M. de Metternich en 1813. Sa situation exceptionnelle ne lui permettait même plus la possibilité d'être modéré.

Que l'on rapproche aussi nos défaites sous Louis XV de celles que nous venons de subir; il y a sur plusieurs points beaucoup de ressemblance entre les deux époques. Mais Louis XV, dont le règne a été incontestablement funeste, quoique obligé de faire de grands sacrifices, put conserver l'intégrité du sol français, parce qu'il trouva, malgré ses revers, des appuis en Europe. Qui ne connaît le Pacte de famille? Sous l'apparence d'unir les membres d'une race royale, n'était-ce pas en réalité une alliance des races dites latines[1]?

[1] Le point de vue historique dont nous parlons a été clairement expliqué dans un court aperçu écrit par M. E. Asse dans le *Moniteur*

En 1870, nous sommes, au contraire, après la bataille de Wœrth, abandonnés par tout le monde. Les puissances assistent immobiles à nos sanglantes défaites. Elles voient notre chute, qui présage la leur, et elles demeurent immobiles. L'Empereur, la veille si puissant, tombe à la première secousse. La nou-

universel et intitulé : L'*Unité latine et la maison de Bourbon*. Il contient les lignes suivantes :

« La proclamation de la République à Madrid, une certaine agitation à Naples et à Rome, ont réveillé l'idée d'une alliance des races latines se réalisant par une sorte d'agrégation naturelle de la France, de l'Espagne et de l'Italie, régies par une même forme de gouvernement et ayant de plus un intérêt commun, celui d'opposer une forte digue aux progrès envahissants du germanisme. Cette politique extérieure cause même un certain orgueil au parti républicain, qui en oppose volontiers l'idée simple et nette aux incertitudes de la diplomatie française depuis quarante ans.

« Seulement les républicains oublient qu'ils ne font en cela que reprendre l'œuvre du pacte de famille qui, en 1761, unit la France, l'Espagne et la plus grande partie de l'Italie dans une même politique.

« L'unité latine, en effet, que les républicains veulent refaire aujourd'hui, fut faite, il y a plus d'un siècle, par la maison de Bourbon. Par le traité du 15 août 1761, qui fut le chef-d'œuvre diplomatique du duc de Choiseul, et qui, par ses résultats, devait atténuer d'abord, et plus tard réparer nos revers de la guerre de Sept ans, tous les souverains de la maison de Bourbon, c'est-à-dire les rois de France, d'Espagne, des Deux-Siciles, et le duc de Parme, se tenaient par une alliance perpétuelle, offensive et défensive : ils se garantissaient mutuellement leurs États, reconnaissaient l'ennemi de l'un comme l'ennemi de tous, s'engageaient à ne jamais faire d'alliance séparée avec aucune puissance de l'Europe ; ils s'ouvraient réciproquement leurs ports et leurs frontières, et assimilaient en tout les sujets de leurs alliés à leurs propres sujets. Enfin, pour nous servir des expressions mêmes de ce célèbre acte diplomatique, « les peuples de la France, de l'Espagne, des Deux-Siciles, de « Parme et de Plaisance ne formaient qu'une seule nation, une seule « famille ».

« Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que la pensée du pacte de famille naquit du besoin de résister à la grandeur et à l'ambition nais-

velle forme du gouvernement aggrave encore notre isolement en Europe. Nous perdons deux provinces étroitement unies au sol national. Pourquoi cette différence dans les résultats? On ne doit pas la chercher uniquement dans la différence des temps. Il faut regarder le danger en face et savoir reconnaître que la raison en est dans la faiblesse du principe de gouvernement en France depuis près d'un siècle. Le grand Frédéric lutta sept ans et fut vainqueur, parce qu'il finit par avoir des alliés; Napoléon Ier, plus grand que Frédéric, se trouvant sans allié possible,

sante de la Prusse, secondée par l'Angleterre. Ainsi fut conclue cette quadruple alliance qui réunissait dans un même faisceau toutes les forces des peuples d'origine latine. Il ne faut pas oublier, en effet, que si, d'un côté, toute la partie méridionale de l'Italie, et Parme et Plaisance au nord, entraient dans cette sorte de confédération monarchique, de l'autre, la Toscane et le Milanais s'y rattachaient également par l'alliance conclue déjà avec Marie-Thérèse, et fortifiée bientôt par le mariage du Dauphin avec une archiduchesse d'Autriche (1770). Comme les cours de Madrid et de Naples, la cour de Vienne devenait pour la France une cour de famille.

« Les heureux résultats de cette politique ne se firent pas attendre. Grâce à elle, la France put, dans la guerre de l'indépendance américaine, rendre à ses armes leur ancien éclat, et l'Espagne ressaisir dans les affaires européennes une influence qu'elle ne connaissait plus depuis Charles-Quint.

« Aujourd'hui les républicains français voudraient reprendre l'œuvre réalisée par la maison de Bourbon, et dont eux-mêmes et les libérâtres de l'époque de la Restauration amenèrent la ruine en travaillant avec un acharnement qu'on peut qualifier d'antipatriotique à la chute des diverses branches de la maison de France en Espagne et en Italie. Seulement, la différence entre la maison de Bourbon et les républicains à cet égard, c'est que la maison de Bourbon a une tradition séculaire que ceux-ci n'ont pas. »

fut vaincu, et la France avec lui. La Prusse, après Iéna, s'est relevée, parce qu'elle a eu des alliés et qu'elle est restée dans le concert européen. La France, après Sedan, obtiendra-t-elle des alliances utiles ?

Pour se rendre compte de ce qui est possible à cet égard, il est nécessaire d'examiner dans quelle situation la guerre nous a laissés vis-à-vis des autres puissances, et quel est l'état de l'Europe à la suite des derniers événements. Jetons un coup d'œil sur les nations qui nous entourent; voyons ce que la France peut en espérer ou en craindre, ce qu'elle doit raisonnablement en attendre. Nous arriverons ainsi à dégager les éléments de sa position actuelle et de celle de l'Europe.

CHAPITRE III

DE L'ÉQUILIBRE EN EUROPE ET DES ALLIANCES UTILES

La politique internationale en Europe s'est trouvée modifiée, depuis quelques années, par la suppression de plusieurs États secondaires en Italie et en Allemagne, par la création de certains petits États en Orient, et par la concentration des influences dominantes dans les mains de quelques nations seulement. La question des races, soulevée par nous, mais résolue malheureusement contre nos intérêts, puisque la France seule était en possession d'une forte unité, a également apporté un élément tout nouveau dans les rapports des peuples et des gouvernements entre eux.

En considérant les nations, nous n'en voyons que huit susceptibles de jouer un rôle plus ou moins considérable dans les affaires dont nous nous préoccupons : la France, l'Angleterre, l'Autriche-Hongrie,

l'Italie, l'Espagne, la Turquie, la Russie, la Prusse, c'est-à-dire l'Allemagne.

En examinant la question des races, nous trouvons les races latines, les races germaniques, les races slaves, la race anglo-saxonne. Les autres n'ont pas actuellement d'influence appréciable.

Pour faire de la bonne politique extérieure, il faut tenir compte désormais des deux considérations que nous venons d'indiquer : les nations représentées par leurs gouvernements respectifs, les races représentées par leurs aspirations.

La France a sans doute intérêt à avoir les meilleurs rapports avec les races latines dont elle fait partie elle-même. Mais elle a conservé plus de vitalité que ses deux sœurs, l'Espagne et l'Italie, parce qu'elle s'est retrempée par ses frontières du Nord dans des races plus jeunes. Ce contact, cette position géographique ont en même temps pour conséquence de lui créer d'autres devoirs, d'autres responsabilités, et, par suite, de bien plus grandes difficultés extérieures. Une alliance intime avec l'Espagne et l'Italie ne saurait lui suffire, en présence de la situation où elle se trouve. Il faudrait y joindre au moins l'Autriche ou l'Angleterre; et nous allons montrer, en examinant l'état de ces pays, qu'on ne doit guère compter sur eux.

L'Angleterre, nous l'avons vu plus haut, aurait dû être l'alliée fidèle de la France pendant les dures épreuves que nous venons de traverser. Toute hégémonie européenne menaçante avait jusqu'ici trouvé l'Angleterre dressée contre elle. S'essayant à ce rôle avec Henri VIII, aidé de François Ier, contre Charles-Quint; avec Élisabeth, aidée de Henri IV, contre la maison d'Autriche; elle s'en est emparée avec une indomptable vigueur contre Louis XIV avec Guillaume III; avec le second Pitt contre Napoléon.

La guerre de 1856 a été le dernier soupir de cette grande et fière politique. Depuis cet effort contre la prépotence russe en Orient, l'Angleterre a systématiquement abdiqué sur le continent. En pleine connaissance de cause, par une résolution réfléchie, dans les plus tragiques circonstances, en laissant écraser la France, en laissant constituer au centre de l'Europe une puissance bien autrement redoutable que celle de Louis XIV ou même de Napoléon, elle a proclamé très-haut qu'elle se désintéressait de toutes autres affaires que de celles de son commerce, de sa prospérité matérielle, de son développement intérieur ou colonial. L'avenir dira si les hommes d'État qui l'ont engagée dans cette voie n'ont pas commis la plus énorme des fautes, et s'ils n'ont pas fait péricliter tout ce qu'ils croyaient ainsi mieux sau-

vegarder. Espérons qu'en présence des derniers événements ils comprendront leur erreur.

L'Irlande, il est vrai, est devenue une cause de graves embarras pour l'Angleterre autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, surtout depuis que le mouvement séparatiste a établi son centre d'action aux États-Unis, au milieu d'une population ardente et libre, et qui fournit des subsides. Il en est résulté à Londres une désorganisation des partis, ce qui affaiblit beaucoup le gouvernement.

Quant à l'Autriche-Hongrie, son présent et son avenir restent certainement des plus obscurs. Faisceau d'États ou de provinces, divers par l'origine, la nature, la culture, la nationalité, marqueterie politique uniquement cimentée jusqu'ici par l'autorité d'une dynastie, l'Autriche est acculée à une crise inévitable. L'expédient du *dualisme* a établi la paix entre la Hongrie et l'Empire. Mais le dualisme n'embrasse que les moindres parties des pays à concilier. A côté des Madgyars de la Hongrie, il y a les Polonais et les Ruthènes de la Galicie, les Tchèques de la Bohême, les autres Slaves de la Moravie, avec lesquels il faut compter. A l'intérieur même du royaume hongrois, il y a des déchirements analogues ; Croates, Dalmates, Esclavons, réclament les franchises de leur couronne *tri-unitaire*. Les Roumains des Banats et de

la Transylvanie s'agitent pour leurs droits nationaux. Enfin, dans cette Babel sont groupés plusieurs millions d'Allemands, partisans d'un centralisme tout à leur bénéfice.

Que feront-ils? Prendront-ils leur simple place dans cette maison, dont ils étaient autrefois la clef de voûte? Ne seront-ils pas irrésistiblement entraînés vers la grande patrie allemande? A coup sûr, il ne manquera pas d'habiles gens pour les y attirer.

La France avait le plus grand intérêt à ce que l'empire austro-hongrois conservât son entière indépendance et son action politique, qui contribuait au maintien de l'équilibre des forces en Europe et particulièrement en Allemagne et sur le Danube. L'empire austro-hongrois avait besoin, de son côté, pour rester indépendant, que la puissance de la France continuât à faire contre-poids à celle de la Prusse. Le gouvernement autrichien ayant laissé s'accomplir le démembrement de notre pays, l'Autriche-Hongrie ne peut plus de longtemps chercher en France un point d'appui suffisant pour résister à la fois à la Prusse et à la Russie. Et nous ne voyons guère de solution qui puisse épargner à cet empire la perte, au moins momentanée, de l'influence considérable qu'il a exercée jusqu'à nos jours.

A l'endroit de l'Italie, mêmes incertitudes d'ave-

nir, bien que ces incertitudes s'expliquent par des raisons fort différentes. Commencée par l'habileté incomparable du comte de Cavour, poursuivie et achevée par des événements qui auraient dû l'étouffer, l'Italie nouvelle a offert le singulier spectacle *de l'homme jouant à qui perd gagne,* qu'on nous passe le mot. Elle s'est unifiée subitement, grâce aux complications désastreuses de ces dernières années. Elle tient sa place dans le grand provisoire européen éclos à la hâte au milieu des ruines de la puissance française. Nous ne condamnons pas, nous ne jugeons même pas. Sans lui dénier son unité, sans nous prononcer sur les moyens qui les lui ont fait réaliser, nous constatons simplement que sa transformation a été accomplie très-hâtivement, que l'assimilation des diverses parties de ce tout n'était pas complétement préparée, et que son couronnement, Rome, est un faîte plus fragile qu'il ne conviendrait à une construction si rapidement élevée et à une monarchie qui veut durer. Rome, après avoir été habituée à une existence tout à fait exceptionnelle et bien peu en rapport avec les conditions des sociétés modernes, se prêtera difficilement aux exigences de toutes sortes que lui imposera successivement sa nouvelle situation. Avec son passé, ses souvenirs, son esprit et l'impossibilité

où elle a été de s'attacher jamais à une famille souveraine quelconque, c'est la capitale plutôt d'une république que d'une monarchie. Nous constatons surtout que la question du pouvoir temporel, nécessairement engagée dans la résurrection de l'Italie, est un gros *point noir* et peut devenir, à chaque instant, une pierre d'achoppement.

L'esprit politique est ce dont les Italiens manquent le moins, et ils ont saisi, avec une merveilleuse clairvoyance, tout ce qui pouvait les éloigner de la France affaiblie. Ajoutons que les scrupules de reconnaissance ne sont pas d'usage en politique. Un sceptique plein d'esprit définissait l'ingratitude : *l'indépendance du cœur*. De cette indépendance, les Italiens usent et useront envers nous avec une latitude sans bornes. Moins nous aurons besoin d'eux, c'est-à-dire plus nous aurons d'amis, plus il y aura de probabilités de les avoir facilement pour alliés. Nous devons donc chercher ailleurs un point d'appui efficace, sans négliger toutefois les moyens de vivre en bonne harmonie et même en intimité avec l'Italie.

Si cette nation voulait le comprendre, ce serait là son intérêt comme le nôtre. La France, depuis longues années, ne lui a fait que du bien, et il est à regretter que le souvenir des services rendus éveille chez les Italiens plutôt de l'antipathie que de la

gratitude à l'égard des Français. Malgré cela, notre pays devra être prêt à lui montrer encore sa sympathie désintéressée pour le cas où l'Italie désirerait, comme on le croit, porter son action sur la côte tripolitaine.

Nous ne croyons pas qu'il soit nécessaire de parler longuement de l'Espagne. Ses difficultés intérieures, qui datent de si loin, l'ont mise, pour le moment, dans l'impossibilité d'exercer une action considérable en Europe. Nation chevaleresque et héroïque, elle s'est épuisée sur elle-même, et il lui serait bien difficile de faire entrer en campagne des forces importantes. Cela n'empêche pas que nous ne devions chercher à entretenir avec elle les meilleures relations. Car, par suite de son voisinage, son inimitié nous serait dangereuse. Les deux nations ont intérêt à rester amies, pour assurer la sécurité et la tranquillité de leurs frontières et conserver de bons rapports commerciaux. L'Espagne gagnera du reste beaucoup à profiter de sa situation géographique pour continuer à se tenir à l'écart des questions européennes et pour améliorer ses affaires industrielles et financières qui sont en bonne voie. Qu'elle n'écoute pas des imprudents qui voudraient la faire sortir de cette réserve si sage pour la jeter dans les aventures.

Elle trouvera son expansion naturelle vers le Maroc, où elle a déjà porté ses armes avec éclat. La France, loin de la contrarier, doit l'y encourager et l'appuyer au besoin. Ce serait un lien de plus entre les deux peuples. Ils ont un but commun à poursuivre dans ces contrées : le développement du progrès et de la civilisation.

On comprendra que nous n'insistions pas sur la Turquie. Cet empire tient une grande place dans le monde, mais son rôle est plutôt passif qu'actif. Son organisation gouvernementale, les différences de races et de mœurs qu'on y rencontre, lui enlèvent la possibilité d'avoir à l'extérieur une influence en rapport avec son étendue et le chiffre de ses populations. Depuis le grand courant guerrier et belliqueux qui a conduit si loin les armées ottomanes et porté si haut la gloire militaire des musulmans, ce mouvement n'a fait que reculer lentement. Les Turcs ne se sont pas mêlés avec les populations des pays qu'ils gouvernent. Ils ont eu souvent besoin, pour s'y maintenir, de l'appui des puissances chrétiennes. S'ils sont un des éléments de l'équilibre dans trois parties du monde et surtout dans l'orient de l'Europe, ils ne représentent pas une force suffisante pour qu'une alliance avec l'empire ottoman puisse être un des grands moyens d'action dont la nécessité s'impose à

la politique française, depuis surtout la dernière guerre. Il faut reconnaître que désormais, et les résultats du traité de Berlin l'ont bien prouvé, la Turquie sera obligée de céder aux exigences de ses voisins.

Les États secondaires méritent toute la sollicitude de la France. Son rôle a été, dans le passé, de protéger les faibles; elle s'est rarement écartée de cette politique, qui se trouvait à la fois généreuse et habile. Chaque fois qu'elle en a dévié, elle n'a eu qu'à le regretter. Nous sommes donc tenus de travailler à maintenir l'indépendance des États secondaires, et de ne pas chercher nous-mêmes à les violenter. Le soin d'entretenir des relations de grande amitié avec la Suisse, qui a donné à nos soldats réfugiés une hospitalité si sympathique, la Belgique, les Pays-Bas, le Danemark, qui s'est toujours montré si dévoué pour la France, la Suède, la Norvége, la Grèce, la Roumanie, si amicale pour nous pendant nos désastres, la Serbie, l'Égypte même, doit être un des principes fondamentaux de la politique française à l'extérieur; et, à ce point de vue, les intérêts commerciaux seront de la plus grande efficacité.

Aussi fallait-il se réserver, dans les traités de commerce qu'on s'efforçait naguère de négocier beaucoup trop à la hâte, la possibilité d'accorder des

avantages spéciaux à quelques-uns de ces États. Dans l'avenir, ce serait le procédé certain pour se les attacher, l'intérêt étant le lien le plus puissant d'une amitié solide, et les unions douanières plus ou moins complètes, une des meilleures combinaisons pour arriver à une entente politique.

Dans l'examen que nous venons de faire des différents États et des races diverses qui les composent, nous n'avons pas encore découvert par quel système d'alliances la France pourrait reprendre, sur l'échiquier politique du monde, le rôle qu'elle a eu jusqu'à la fin de 1870. Il nous reste à parler de l'Allemagne et de la Russie. Ce sont là les deux nations qui, pour le moment, tiennent la plus grande place dans les éventualités qui nous préoccupent. Elles représentent les races auxquelles semble appartenir l'avenir.

La Russie, l'entente secrète de 1870 en fait foi, est attachée à la Prusse par des liens qui ne se dénoueront ni facilement ni rapidement, et ces liens officiels ne sont que la consécration d'une communauté de politique fort ancienne déjà. Beaucoup de raisons l'expliquent et beaucoup de faits la cimentent : les relations de famille, les événements, les personnes. Depuis les gigantesques luttes de la fin du premier Empire, les deux pays ont toujours marché d'ac-

cord. Pour eux la Sainte-Alliance n'était pas un vain mot. Elle résumait et réalisait de profondes analogies d'ambitions, de principes, de gouvernement même. Nations de pouvoir absolu, d'aristocratie militaire, de rêves ambitieux, la Russie et la Prusse ont constamment affecté de revendiquer en Europe un même rôle : la défense de l'ancien régime et l'opposition à l'Occident plus libéral.

La situation relative des deux alliés a pu changer. Sous l'empereur Nicolas, la prépondérance et le prestige appartenaient à la Russie. Après sa mort et surtout aujourd'hui, ils sont échus à la Prusse ; mais le fond des choses reste le même; l'union n'est pas altérée. Il y a bien paru, à l'attitude de la Prusse pendant la guerre d'Orient, comme à l'attitude de la Russie pendant la guerre de 1870, et aux événements qui se sont succédé depuis. A ces raisons profondes il faut en joindre d'autres, moins décisives, mais de quelque poids aussi. L'empereur Alexandre II était le neveu de l'empereur Guillaume. Entre deux familles qui affectent, qui professent le culte des sentiments de parenté, la force des relations est grande. Dans la politique des peuples complétement émancipés, les alliances de famille sont habituellement d'une faible importance. Pour deux nations où, à des titres divers, mais également puissants, la dynastie

joue le premier rôle, les alliances de famille deviennent de très-fortes influences.

Enfin, l'Allemagne s'est établie au cœur même de la Russie de façon à lui imposer, plus que celle-ci ne le voudrait, certains sentiments allemands. Les provinces baltiques, les plus civilisées de l'Empire, fournissent à la cour, à l'armée, aux ministères, à toutes les grandes places des diverses administrations de Saint-Pétersbourg et de la province leurs plus précieuses recrues. Qui ne s'est étonné de cette quantité de noms allemands qui émaillent les pages de l'Almanach impérial? Thème de plaintes amères de tous les *vieux Russes*, le fait n'en subsiste pas moins, et il en résulte que ces demi-Allemands, aussi passionnés dans leurs sympathies et surtout dans leurs haines politiques que des Allemands véritables, impriment aux affaires, comme à l'opinion officielle, une allure favorable à leur pays et hostile au nôtre.

Pour le présent, donc, l'entente russo-allemande existe; entente de cours et de cabinets plutôt que de nations, si l'on veut, mais alliance effective, car ici la cour et le cabinet sont encore la nation.

Quelques-uns prédisaient un changement complet à l'avénement du prince héritier de Russie, ennemi de l'Allemagne et ami de la France, disaient-ils. Nous faisons peu de fond sur ces prévisions et en

général sur les dispositions des héritiers de couronnes. On l'a souvent remarqué, les héritiers présomptifs semblent voués à l'opposition contre le système et les idées de leurs pères. Heureuse dispensation de la Providence, qui assure ainsi aux dynasties le double et contradictoire bénéfice du pouvoir et de la popularité!... Mais, on l'a observé aussi, devenus rois, ces opposants privilégiés, en voyant de plus près la responsabilité que leur apporte la couronne, continuent, et avec raison, la politique de leurs prédécesseurs. Sur quoi basait-on le changement qui pouvait se produire à l'avénement du grand-duc? On prétendait qu'il serait du parti *vieux russe*. Qu'est-ce qu'un vieux Russe? Un ennemi systématique de l'Allemagne? Non, pas absolument; mais un partisan du développement de la Russie par elle-même, dans ses propres voies, par ses principes et par ses enfants, à l'exclusion de toute importation d'hommes ou d'idées; c'est un adepte du panslavisme, de la *Gazette de Moscou* et de M. Katkoff. On y voit bien l'aversion de l'influence allemande, on n'y trouve pas l'expression d'une sympathie pour ce qui n'est pas exclusivement slave ou favorable à la Russie.

En somme, sauf quelques nuances, nous trouvons qu'en Russie l'Empereur défunt et les hommes chargés auprès de lui de l'aider à gouverner ce vaste empire,

de même que l'Empereur actuel et ceux qui, avec lui, sont arrivés aux affaires, sont dominés par la seule préoccupation de marcher exclusivement dans la voie des intérêts russes, et nous ne pouvons les en blâmer.

Nous sommes conduits, ainsi, à examiner quelles sont les puissances qui peuvent assurer à la Russie la réalisation de ses aspirations nationales et la satisfaction complète de ses légitimes ambitions.

Les intérêts directs de la politique russe à l'extérieur se portent sur quatre points, qui sont essentiels et vitaux pour l'avenir de cet empire : la Turquie, la Perse, l'Asie centrale et la Pologne. La France a pu et dû jadis se préoccuper de cette dernière question et de celle de la Turquie, mais elle se trouve forcément désintéressée aujourd'hui de l'une et de l'autre. L'empire ottoman ayant été abandonné par l'Angleterre, qui a voulu éviter de se créer des difficultés pendant la dernière guerre russo-turque, ce n'est pas à nous à rentrer dans ces complications. La France a des sympathies pour la Turquie, elle les lui a bien prouvées. Alors que nos intérêts n'étaient pas directement en jeu, nous avons combattu pour notre ancienne amie et alliée ; mais, après avoir été délaissée de tous et d'elle-même, nous ne devons plus penser qu'à nos propres affaires.

Au sujet de la Perse et de l'Asie centrale, nous n'a-

vons presque rien à dire, sinon que nous devons chercher à y entretenir de bonnes relations commerciales.

Le seul obstacle qui pendant longtemps s'est élevé entre nous et la Russie a été la question polonaise. Mais, de ce côté aussi, nous nous trouvons dégagés, et non-seulement par nous, que nous le voulions ou que nous ne le voulions pas, mais par les intéressés eux-mêmes.

On sait la longue histoire des relations de la France avec l'émigration polonaise. Qui n'a connu également les sentiments français, ultra-français, de cette émigration à laquelle nous avions prodigué, avec notre hospitalité, des sympathies aussi vives que stériles, il est vrai ? Qui n'a compté pour jamais en France sur des liens serrés si solidement par le bienfait et le malheur ? Eh bien ! aujourd'hui une partie notable des émigrés polonais nous abandonnent pour aller chercher ailleurs, les uns en Autriche, et les autres en Russie, des appuis plus sûrs, des espoirs moins décevants, un avenir plus certain. Ils sont dans le vrai. Nous sommes désormais impuissants à les servir, et, du reste, notre intervention n'a eu pour résultat, en toute circonstance, que d'aggraver leur situation ; nous ne pouvons donc que leur donner le conseil de se rapprocher plus particulièrement de la nation avec laquelle ils ont une si étroite communauté d'origine.

On le voit, entre la France et la Russie, il n'existe désormais plus d'empêchement à une amitié et à des relations intimes. Nouer ces liens ne peut être l'œuvre d'un jour; chacun de ceux qui, en France, exercent une action grande ou petite sur notre politique extérieure, doit y travailler; tous les partis, toutes les opinions doivent y concourir, car là est le salut à l'extérieur. Les deux grandes races slave et française sont admirablement faites pour se comprendre et s'entendre, et les deux nations y trouveront d'immenses avantages. Pierre le Grand a entrevu cette idée; son voyage à Paris avait en partie pour but de la réaliser. Nous ne dirons pas pourquoi le Régent ne sut pas ou ne voulut pas se prêter à cette entente. Le récit en serait facile à faire. Il suffit de citer le passage suivant d'un ouvrage de M. Alfred Nettement, sur la politique extérieure de la Restauration :

« L'utilité et la convenance de l'alliance franco-russe, motivées par tant de raisons tirées de la politique naturelle des deux pays, n'avaient pu échapper au cabinet de Saint-Pétersbourg. Il a agi de bonne heure auprès du cabinet des Tuileries pour disputer l'appui de la France à l'Autriche et à l'Angleterre. Cette diplomatie, pour laquelle rien ne se perd, ne faisait que reprendre une pensée de Pierre le Grand, qui, lors de son voyage à Paris, avait voulu rappro-

cher, par un traité, les cabinets de Versailles et de Saint-Pétersbourg, pensée féconde, etc., etc. »

Napoléon Ier fut au moment, à Tilsitt, d'ouvrir les vrais horizons modernes de la politique française à l'extérieur. Le gouvernement de la Restauration, dont on ne saurait trop louer l'esprit de conduite à l'égard des affaires étrangères (il était inspiré par le patriotisme le plus pur, uni au sentiment le plus élevé de la dignité nationale), avait posé les bases de cette alliance, mais elles furent écartées avec lui.

La paix signée à Paris, en 1856, rapprocha de nouveau la France et la Russie. Les deux peuples qui venaient de se combattre avaient mis fin à cette guerre sans qu'il restât entre eux la moindre trace de haine. Les deux souverains parurent animés l'un pour l'autre des meilleurs sentiments. Cette situation favorable se prolongea quelque temps et servit beaucoup la France pendant la guerre d'Italie. La malheureuse question polonaise, réveillée de nouveau par les événements de 1863, vint jeter le trouble dans ces bons rapports et fut encore une fois la cause de grandes difficultés pour le gouvernement français dans ses relations avec le gouvernement russe. Mais aujourd'hui nous n'avons plus aucune raison d'être divisés.

La Russie a dans l'avenir du monde un rôle des

plus considérables. Sa tâche est immense. Pour ne pas y faillir, il lui faut un allié dont les intérêts ne puissent être dans aucune occasion en contradiction avec les siens. La Prusse, qui possède des territoires slaves et qui est voisine de provinces allemandes faisant partie de l'empire russe, sans parler de la Baltique, du Danemark et des passages du Sund, ne saurait être une amie sans défaillance. On n'ignore pas sur combien de questions l'Autriche et la Russie sont divisées d'intérêts : la Galicie, la Hongrie, la Bohême, le Danube, les principautés sont autant de causes de difficultés à peu près insolubles. On n'a qu'à nommer l'Angleterre pour se rappeler que jusqu'ici malheureusement, en Orient comme en Asie, sa rivalité avec la Russie est proverbiale. Nous le regrettons, car de meilleures relations entre ces deux puissances ne pourraient que nous être très-utiles. L'Italie ne serait pas d'un très-grand secours pour la Russie, et sa position géographique la met à l'abri des complications dans lesquelles celle-ci doit se trouver entraînée. La France est donc en Europe la seule puissance qui puisse donner à la Russie un concours efficace, sûr et sans danger pour l'avenir.

La fondation et le développement de l'empire russe ont rendu d'immenses services à la civilisation. Cet État a arrêté les invasions des Barbares, et y a mis fin en

habituant à la vie stable et laborieuse de nombreuses populations errantes. Il a contribué ainsi au développement du bien-être des nations européennes. Il est appelé à transformer les races qui occupent le centre de l'Asie et à ouvrir des communications directes entre l'Europe et l'Extrême-Orient. Dans cette voie civilisatrice, la Russie ne doit avoir avec la France qu'une communion intime d'idées généreuses et pratiques, et l'alliance des deux gouvernements, basée sur la conformité des intérêts et des aspirations des deux peuples, est appelée à sortir inévitablement de cette situation. Établir cette alliance doit être un des buts principaux de la politique française.

Nous souhaiterions que nos gouvernements fissent tous leurs efforts pour réconcilier l'Angleterre et la Russie. La difficulté n'est pas aussi grande qu'elle semble au premier abord. Les Russes n'ont pas la pensée d'envahir les Indes. Ils bornent leur ambition à marcher lentement entre la Perse et l'Afghanistan, vers l'Océan et le golfe Persique. En regardant la carte, il est aisé de comprendre que la satisfaction de cette ambition est à la fois légitime et bien faite pour contenter les rêves les plus grandioses que puisse avoir la Russie. On pourrait écarter ainsi ses anciennes prétentions sur Constantinople.

De la Prusse ou de l'Allemagne, nous ne voulons

rien dire. Elle nous a vaincus, et l'habileté de sa politique a encore grandi ces prodigieux succès militaires. Avec une apparence de grande modération, elle est parvenue à dominer l'Europe.

CHAPITRE IV

LA POLITIQUE EXTÉRIEURE DEPUIS LA GUERRE

La politique extérieure de la France pendant les gouvernements de M. Thiers, du maréchal de Mac Mahon et de M. Grévy. — La politique coloniale. — Ses dangers.

La politique étrangère de la France depuis la fin de la guerre avec l'Allemagne jusqu'à ce jour a subi des phases diverses.

Le gouvernement de M. Thiers n'a pas eu à proprement parler de politique extérieure. Son chef suivait ses inspirations personnelles. Les deux titulaires du portefeuille des affaires étrangères de 1871 à 1873 ne participaient pas à ses négociations. M. Thiers correspondait directement avec les agents et traitait avec les ambassadeurs étrangers. M. Jules Favre s'en est plaint souvent. La question prédominante fut l'évacuation du territoire. A la chute de M. Thiers, il ne se trouvait dans les cartons du ministère des affaires étrangères aucune pièce sur cette négociation. Elle avait été traitée par lettres particu-

lières entre M. Thiers et M. le comte de Saint-Vallier, qui en avait, à Nancy, la direction.

Rien n'est plus nuisible aux intérêts d'une bonne politique extérieure que l'intervention directe et sans intermédiaire du chef de l'État. Lorsqu'il s'est engagé, il ne reste aucun moyen possible de modifier les résolutions prises, même si l'on s'aperçoit que des erreurs ont été commises. Ainsi a agi M. Thiers, lorsqu'il est allé négocier lui-même la paix à Versailles avec M. de Bismarck. Celui-ci en référait à l'Empereur. C'était pour lui un moyen facile d'obtenir et refuser, suivant les intérêts qu'il avait à défendre. M. Thiers s'était retiré le même avantage en voulant tout faire par lui-même. Napoléon III a souvent commis la même faute, et il en est résulté de bien graves préjudices. Louis XIV, dans sa toute-puissance, a toujours laissé à ses ministres le soin de conférer avec les représentants étrangers. C'est la vraie et saine tradition, dont il ne faudrait jamais se départir.

Après le 24 mai, le gouvernement du maréchal de Mac Mahon rentra dans la bonne voie. Il voulut avoir une politique extérieure traditionnelle. Si les hommes qui se sont trouvés placés alors à la tête des affaires y étaient arrivés à une époque moins malheureuse, nul doute qu'ils n'eussent rendu de grands services au pays. Ils avaient les qualités nécessaires pour cela :

la connaissance exacte des intérêts de la France et l'expérience des affaires, auxquelles ils avaient participé de longues années auparavant. Mais, dans les circonstances où ils se trouvèrent, leurs efforts ne purent servir qu'à nous assurer à l'étranger une situation honorable. Entraînés par le sentiment national, ils furent, à certains moments, en présence de mauvais vouloirs et même de menaces inquiétantes. Il fallut recourir à une grande puissance pour y mettre fin. On acquit ainsi la preuve qu'on n'était pas isolé. La France fut invitée ensuite à participer aux réunions diplomatiques européennes. Elle y obtint la place qui lui était due. Le maréchal de Mac Mahon jouissait personnellement, à l'étranger, d'une réelle considération. Tout le monde sait que l'empereur d'Autriche avait même pour lui de la déférence. Il est certain que, s'il fût resté à la tête du gouvernement, l'entente intime qui s'est établie entre l'Autriche et l'Allemagne n'aurait pas eu lieu; la situation diplomatique fût donc restée meilleure. Après sa chute, il s'est successivement produit dans la marche de notre politique extérieure des modifications fâcheuses. Les républicains ont commis une grande faute en forçant le maréchal à se retirer.

Le parti qui arriva au pouvoir à la suite du 16 mai manquait d'expérience. Comme tous les nouveaux

venus, il voulut faire du zèle. Le ministre des affaires étrangères invita nos agents à se montrer républicains. Il rappela quelques ambassadeurs et les remplaça par des amis politiques. Cela ne fit pas un bon effet sur les cours étrangères. Au congrès de Berlin il sacrifia la Roumanie, qui nous avait été si attachée pendant la guerre, au désir de plaire aux Juifs en les imposant à ce pays. Le consul général d'Allemagne dans la principauté put dire : « Ce sont vos amis qui nous vengent. » Puis il s'occupa d'étendre les frontières de la Grèce, alors que les nôtres venaient d'être perdues.

Mais cela ne suffisait pas, et l'on se prépara à créer de toutes pièces une nouvelle politique étrangère destinée à couvrir de gloire à l'extérieur le parti qui venait de triompher à l'intérieur. Elle eut pour principal objectif l'extension coloniale. Au moment même où l'on aurait dû se préoccuper le plus de la concentration des forces du pays, on se mit dans l'obligation de les disperser sur toute la surface du globe, comme si on eût tenu, en cela, à se conformer aux encouragements bienveillants du prince de Bismarck.

On ne se rendit pas assez compte que, jadis, lorsqu'une puissance créait des colonies, elle se donnait des débouchés assurés, car la colonie devait consommer exclusivement les produits de la mère

patrie. C'est ici que le mot obligatoire avait un sens pratique. Tandis que, aujourd'hui, les traités conclus avec les diverses puissances leur permettent de faire le commerce avec ces mêmes contrées. Aussi, un ambassadeur étranger disait, avec une pointe d'ironie : « Je ne vois pas pourquoi nous nous opposerions à la conquête du Tonkin par vos armes; c'est vous qui en payerez les frais, et c'est nous qui en retirerons les bénéfices. »

Cette guerre nous a mis en mauvais rapports avec la Chine, alors que nous aurions dû nous efforcer d'entretenir avec elle les meilleures relations, autant dans l'intérêt de notre politique que dans celui de notre commerce. L'étendue du territoire de cet empire, sa population si nombreuse le destinent à avoir une grande influence qui ne se limitera pas à l'Extrême-Orient. Nous l'avons forcé à apprendre la guerre, et ce n'est pas là un des moindres inconvénients de cette expédition. Le métier des armes n'était pas en faveur en Chine. L'organisation des troupes y était négligée. Aujourd'hui, une armée a été créée. Nous lui avons donné l'occasion d'avoir des succès. Cette armée et cette nation nous sont désormais hostiles. On a cru trop légèrement au manque de patriotisme de ce pays. Tous les peuples en ont lorsqu'on va les attaquer chez eux.

Tel est le résultat le plus clair que nous avons obtenu. Dans le cas de difficultés survenant pour nous en Europe, comment ferions-nous pour protéger à une si grande distance des frontières qui touchent à une puissance si considérable? Les premières conditions d'une entreprise coloniale bien conçue sont la salubrité du climat et l'absence d'un voisinage dangereux. Il nous semble que ces deux conditions font complétement défaut en cette affaire.

De pareilles expéditions ne sont pas une bonne école pour notre armée. Le soldat, personnellement, y montre toutes ses qualités physiques et morales; mais les mouvements stratégiques ne pouvant s'y développer et le nombre des hommes étant très-limité, les troupes perdent l'habitude de la grande guerre. L'Algérie pour la France, le Caucase pour la Russie en fournissent des exemples frappants, et cependant ce sont des contrées pour ainsi dire limitrophes. En Prusse, où l'on s'est contenté de faire des manœuvres, on a mieux conservé les traditions de la stratégie militaire.

L'Allemagne et l'Autriche, sans colonies, sont restées très-fortes. L'Italie s'est relevée en évitant de coloniser, et l'Espagne s'est perdue en le faisant. L'Angleterre est une exception, mais sa position géographique insulaire lui fait une situation à part.

Cette politique, nous devons le reconnaître, a rendu plus faciles nos rapports avec le gouvernement allemand, et cela parce qu'elle nous affaiblissait et nous enlevait les sympathies de diverses puissances. Mais elle a eu pour conséquence l'affaire d'Égypte. L'Angleterre, à laquelle la création du canal de Suez fait désormais une obligation de poursuivre une influence dominante dans ce pays, car sans cela ses possessions des Indes seraient toujours menacées, a saisi l'occasion favorable qui s'est présentée pour s'y installer, ne se considérant plus comme tenue à des égards envers nous. Et ici l'on est forcé de reconnaître que la création du canal de Suez a été la cause initiale de la perte de la prépondérance de la France dans la vallée du Nil. Il faudrait peut-être ajouter quelques développements pour le démontrer à ceux qui n'ont pas suivi cette question depuis son origine, mais c'est la vérité. Nous ne contestons pas que le canal de Suez soit une œuvre très-grande. Elle est humanitaire, mais elle a nui aux intérêts de la France en Égypte. Il n'était pas difficile de prévoir que le jour où les vaisseaux du monde entier pourraient y naviguer, l'Angleterre ferait tous ses efforts pour en être maîtresse. En ce moment le gouvernement anglais cède, quoique à contre-cœur, sur la question bulgare; il est à craindre qu'en revanche il ne résiste sur celle d'Égypte.

On a donné pour raison essentielle de cette politique coloniale l'utilité d'ouvrir des débouchés à nos produits, à notre industrie, à notre commerce.

Eh bien! si tout l'argent qui a été si malheureusement dépensé dans ces entreprises (et nous ne parlons pas de la perte si cruelle de nos soldats et de l'usure subie par notre matériel maritime si long à reconstituer), si tout cet argent avait été employé à dégrever les charges qui pèsent sur le travail sous toutes ses formes, le problème de relever notre agriculture, notre industrie, notre commerce serait résolu! Le moyen était bien simple. Il fallait faire l'économie des expéditions lointaines. Et dire que les mêmes hommes qui ont tant blâmé, et avec raison, celle du Mexique, sont tombés dans la même erreur!

Lorsqu'on a le devoir de surveiller la sécurité de ses frontières, il est bien dangereux de disséminer ses moyens d'action sur des points lointains et divers. L'expédition du Mexique n'a pas peu contribué aux désastreux résultats de la dernière guerre. Le Tonkin nous fait courir un danger encore plus grave. Cette entreprise est très-coûteuse d'hommes et d'argent; elle nécessite des envois de troupes et de vaisseaux qui altèrent les principes essentiels de notre défense nationale. Mieux vaut y renoncer, en profitant de

cette circonstance pour se réconcilier sincèrement avec la Chine. C'est là une nécessité pour notre sécurité extérieure. Lorsqu'on est puissant et qu'on a été vainqueur, on peut se passer ces fantaisies. Nous avons été vaincus, et nous sommes affaiblis. Nous devons concentrer toutes nos forces et toutes nos ressources.

CONCLUSION

Il faut donc mettre fin sans retard aux expéditions lointaines, même au prix d'abandons douloureux, mais nécessaires, et reprendre la politique de concentration, qui n'aurait jamais dû être abandonnée depuis 1871. En agissant ainsi, nous serons assurés de sauvegarder le territoire national. Les États dont nous avons intérêt à rechercher les alliances ne se prêteront que très-difficilement à en conclure avec nous, tant que nous n'aurons pas rendu toutes nos forces disponibles.

Quelques-uns soutiennent que notre intérêt est de nous laisser aller au bon vouloir de l'Allemagne, de croire à son dévouement et de nous lier avec elle ; ces tendances nous paraissent dangereuses, car le jour où nous les aurions suivies et où nous nous serions isolés en Europe en n'ayant plus que l'Allemagne pour amie, si celle-ci nous abandonnait, nous serions perdus.

C'eût été de la bonne politique en 1866. Nous en avons, alors, souhaité la réalisation. Après cette époque, les événements en ont rendu l'application bien difficile.

Aujourd'hui, l'Allemagne est devenue si puissante que, en se prêtant à ces combinaisons, la France aliénerait trop complétement sa liberté au profit de l'Empire germanique, et l'union de ces deux grands pays limitrophes, disposant de forces si considérables, éveillerait les inquiétudes des autres nations, au détriment du repos de l'Europe.

N'est-il pas préférable de chercher à éviter ces difficultés, tout en maintenant de très-bonnes relations avec l'Allemagne ?

Nous désirons, en outre, pour la France l'entente avec la Russie, l'amitié avec l'Angleterre, une politique bienveillante pour les États secondaires et un accord entre les trois nations d'origine latine sur les questions concernant l'Afrique septentrionale. L'avenir de notre pays sera ainsi moins incertain, l'équilibre européen plus assuré et la paix mieux sauvegardée.

POST-SCRIPTUM

La dernière crise ministérielle justifie toutes nos appréhensions. Le chef de l'extrême gauche a posé nettement à la tribune la question gouvernementale. Il a dit au nouveau cabinet qu'il était obligé de choisir entre la droite ou la gauche, les voix des centres n'étant pas assez nombreuses pour former une majorité. Le président du conseil a répondu en soutenant la nécessité de maintenir l'exécution de lois que la droite ne peut approuver, et il s'est refusé, en même temps, d'admettre le programme des réformes présenté par l'extrême gauche.

Il n'y aura donc pas de majorité possible, et, puisqu'on a laissé passer le gouvernement dans les Chambres, il n'y aura pas de gouvernement.

Quant aux difficultés particulières qu'on a rencontrées pour trouver un ministre des affaires étrangères, elles viennent également à l'appui de nos observations. Pourquoi les personnes du métier, auxquelles on s'est adressé, et avec raison, ont-elles refusé d'ac-

cepter ce portefeuille? Parce qu'il a été confié trop longtemps à des mains inexpérimentées. Des questions de service[1] et des questions diplomatiques[2] ont été mal engagées. Il serait nécessaire pour les mener à bonne fin que le nouveau ministre fût assuré d'avoir de l'autorité et de la durée, et ce n'est pas le cas.

Cette situation ne peut que s'aggraver. Ce qui est arrivé pour le portefeuille des affaires étrangères se produira pour d'autres ministères, et il n'y aura plus d'administration.

Tout ceci prouve jusqu'à l'évidence que le système est mauvais, ou bien que les hommes qui sont chargés de l'appliquer manquent des qualités nécessaires ou ne remplissent pas leurs devoirs. L'expérience ne saurait être poussée plus loin sans danger.

Des changements considérables s'imposent.

Mais rien ne serait plus dangereux que de voir

[1] Faire administrer certaines colonies sous le nom de protectorats par le ministère des affaires étrangères n'est pas pratique. Son organisation et sa compétence ne s'y prêtent pas, c'est pour lui une source d'embarras. Il en résulte, en outre, entre ce ministère et celui de la marine des hésitations et des retards fâcheux qui seraient très-préjudiciables en temps de guerre. Pourquoi cette variété dans l'administration des colonies ? Toujours par le besoin de sortir de la sphère d'action tracée par la nature des choses.

[2] Égypte.

surgir des compétitions militaires, à l'abri desquelles, heureusement, la France a pu rester jusqu'ici.

Qu'un général vainqueur obtienne, dans un pays troublé, une situation prépondérante, c'est la récompense naturelle de la victoire et des avantages qu'elle apporte avec elle. En dehors de faits glorieux, dont les conséquences sont inévitables et auxquelles tout le monde se soumet, il est prudent d'écarter, à tout prix, l'armée de la politique.

Nos généraux n'ont jamais eu d'autres sentiments. Ils ont toujours compris que, par patriotisme et pour que leurs services pussent être utilisés dans l'intérêt même de la nation, ils devaient éviter de provoquer des préoccupations sur leurs personnes, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. TYPOGRAPHIE DE E. PLON, NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE.

